

2022

RAPPORT DE GESTION

LONAY, MAI 2022



PRÉAVIS N° 01/2022

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2021

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et
- du règlement du Conseil communal de Lonay du 28 octobre 2014,

la Municipalité a l'honneur de présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2021 et de le soumettre à votre approbation.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

TABLE DES MATIÈRES

Conseil communal	5
Composition (31.12.2021)	5
Bureau	5
Membres	5
Commissions.....	6
Mutations	6
Séances	6
Séance du 16 juin 2021	6
Séance du 5 octobre 2021	6
Séance du 7 décembre 2021	6
Votations et élections.....	7
Municipalité	10
Répartition des dicastères (jusqu'au 30.06.2021).....	10
Répartition des dicastères (dès le 01.07.2021)	11
Activités	11
Objectifs 2016 – 2021	12
Programme de législature 2021 – 2026	14
Section I : Administration générale – Finances – Ressources humaines PCi et affaires militaires	
Sociétés locales	15
Appréciation générale	15
Principaux dossiers traités	15
Crise sanitaire – COVID-19	16
Administration générale	16
Population	18
Naturalisations	22
Finances	22
Ressources humaines	22
Protection civile District de Morges (PCi)	24
Sociétés locales	24
Culture	24
Les manifestations spéciales en 2021	24
Section II : Oeuvres sociales – Ecoles et cantine scolaire – Eglises & cultes – Cimetière – Police	
Service du feu	26
Appréciation générale	26

Principaux dossiers traités	26
Oeuvres sociales	26
Ecoles et cantine scolaire	27
Eglises & Cultes.....	28
Soutiens financiers ponctuels	29
Cimetière	29
Police	29
Service du feu	31

Section III : Bâtiments et terrains de sports – Urbanisme – Domaines, parcs
et promenades & fontaines – Eclairage public – Forêts –

Développement durable	32
Appréciation générale	32
Principaux dossiers traités	32
Bâtiments	32
Domaines	37
Développement durable	38
Eclairage public	38

Section IV : Transports publics – Aménagement du territoire –
Police des constructions – Salubrité –

Informatique.....	39
Appréciation générale	39
Principaux dossiers traités	39
Transports	39
Aménagement du territoire	41
Police des constructions	42
Informatique.....	44

Section V : Canalisations – Routes et mobilité – Voirie – Déchèterie –
Communication et digital –

Promotion et développement économiques	45
Appréciation générale	45
Principaux dossiers traités	45
Canalisations, épuration et service des eaux	45
Routes	46
Voirie	47
Communication et digital	50
Promotion et développement économiques	50

Conclusions générales	51
-----------------------------	----

Décisions	51
-----------------	----

CONSEIL COMMUNAL

COMPOSITION (31.12.2021)

Bureau

Présidente	Mme Delfina ORELLANA
Vice-Présidente	Mme Sandra MULLER
Scrutatrices	Mmes Carole GINDROZ VENEZIA et Mégane JERMINI
Scrutatrices-suppléantes	Mmes Pascale GIGON et Laurie LEUBA
Secrétaire	M. Georges DURAND

Membres

Monsieur BARDELLONI Michel	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Monsieur BARRAUD Nicolas	Madame JERMINI Mégane
Monsieur BERTHET Guy	Monsieur JOANNET Eric
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame JOANNET Sandy
Monsieur BORBOËN Alain	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur BORBOËN Jérôme	Madame LEUBA Laurie
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame LIARDON Corinne
Monsieur CHASSOT Brian	Madame MATHEY Sonia
Madame CHIOVENDA Magali	Monsieur MÜLLER Christophe
Monsieur COENDET Paul	Madame MULLER Sandra
Madame DELAPIERRE Fabienne	Monsieur NARDIN Gaël
Madame DERUNGS Laurence	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Monsieur NEESER Michaël
Madame DUCRET Alessandra	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur DURAND Georges	Madame ORELLANA Sara
Monsieur FREY Philippe	Monsieur POHIER Philippe
Madame FRISCHKOPF Karolina	Monsieur RAEMY Christian
Monsieur GALLAND Grégoire	Monsieur REYES LANDETE Fernando
Monsieur GASSER Steve	Monsieur RIVA Fabio
Madame GERBER Nicole	Madame SANSON Laurence
Monsieur GIEZENDANNER Luc	Madame SAY Lara
Madame GIGON Pascale	Madame SCHOEB Léonie
Madame GINDROZ VENEZIA Carole	Madame SORDET Maryline
Monsieur GLOOR Adrien	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Monsieur GUILLEMIN Gaspard	
Madame HAUETER Carine	

COMMISSIONS

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2021) :

Magali Chiovenda (Rapporteuse), Laurence Derungs, Alessandra Ducret (Présidente), Grégoire Galland, Carole Gindroz Venezia, Christophe Müller, Philippe Pohier

Commission des finances (en charge de l'exercice 2021) :

Michel Bardelloni, Anne France Bischoff, Paul Coendet, Fabienne Delapierre, Steven Gasser (Président), Patricia Klemke Moser, Sonia Mathey

Commission de recours en matière d'impôts communaux :

Alain Borboen, Massimo di Santolo, Steven Gasser, Luc Giezendanner, Karine Haueter, Philippe Pohier, Fabio Riva

Commission d'urbanisme :

Luc Giezendanner, Pascale Gigon, Rossana Heughebaert, Mégane Jermini, Philippe Pohier, Fernando Reyes Landete, Fabio Riva

Commission ad'hoc devant rapporter sur les préavis des autorisations générales de plaider et autorisation d'aliénations et acquisitions :

Grégoire Galland, Luc Giezendanner, Mégane Jermini, Laurie Leuba, Fabio Riva

Commission des pétitions :

Massimo di Santolo, Alessandra Ducret, Georges Durand, Nicole Gerber, Adrien Gloor, Laurence Sanson, Lara Say

MUTATIONS

Dans le cadre des élections communales 2021, plusieurs changements ont eu lieu au sein du Conseil communal pour la législature 2021/2026.

SÉANCES

Séance du 16 juin 2021

Préavis N° 01/2021 –	Demande de crédit de fr. 405'000.- TTC pour l'aménagement routier du chemin des Vignes (étape 1)
Préavis N° 02/2021 –	Comptes 2020
Préavis N° 03/2021 –	Rapport de gestion 2020
Préavis N° 04/2021 –	Indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Séance du 5 octobre 2021

Préavis N° 05/2021 –	Renouvellement des autorisations générales pour la législature 2021-2026
Préavis N° 06/2021 –	Demande d'un crédit de fr. 145'395.- TTC pour l'acquisition d'une balayeuse communale
Préavis N° 07/2021 –	Arrêté d'imposition pour l'année 2022




Séance du 7 décembre 2021

Préavis N° 08/2021 –	Budget 2022
Préavis N° 09/2021 –	Fixation de plafonds d'endettement et de risques pour cautionnements

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

7 mars 2021, votations fédérales

- Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage

 oui : 51.20%	non : 48.80%	Participation :	51.42%
 oui : 50.91%	non : 49.09%	Participation :	55.90%
 oui : 53.88%	non : 46.12%	Participation :	63.14

- Services d'identification électronique (LSIE)

 oui : 35.60%	non : 64.40%	Participation :	51.29%
 oui : 29.96%	non : 70.04%	Participation :	55.82%
 oui : 32.04%	non : 67.96%	Participation :	62.90%

- Accord de partenariat économique de large portée entre les états de l'AELE et l'Indonésie



 oui : 51.6%	non : 48.40%	Participation :	51.10%
 oui : 34.13%	non : 65.87%	Participation :	55.78%
 oui : 37.95%	non : 62.05%	Participation :	62.79%

13 juin 2021, votations fédérales




- Pour une eau potable propre et une alimentation saine

 oui : 39.30%	non : 60.70%	Participation :	59.78%
 oui : 33.97%	non : 66.03%	Participation :	57.85%
 oui : 28.31%	non : 71.69%	Participation :	64.61%


- Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse

 oui : 39.40%	non : 60.60%	Participation :	59.76%
 oui : 37.25%	non : 62.75%	Participation :	57.84%
 oui : 31.20%	non : 68.80%	Participation :	64.61%


- Loi fédérale du 25.09.2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID19)

	oui : 60.20%	non : 39.80%	Participation :	59.66%
	oui : 70.15%	non : 29.85%	Participation :	57.80%
	oui : 74.58%	non : 25.42%	Participation :	64.61%

- Loi sur le CO2



	oui : 48.40%	non : 51.60%	Participation :	59.70%
	oui : 53.15%	non : 46.85%	Participation :	57.78%
	oui : 50.05%	non : 49.95%	Participation :	64.61%

- Loi fédérale du 25.09.2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)


	oui : 56.60%	non : 43.40%	Participation :	59.57%
	oui : 58.83%	non : 41.17%	Participation :	57.73%
	oui : 66.11%	non : 33.89%	Participation :	64.61%

26 septembre 2021, votations fédérales

- Initiative populaire du 02.04.2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »

	oui : 35.10%	non : 64.90%	Participation :	52.23%
	oui : 38.44%	non : 61.56%	Participation :	52.47%
	oui : 29.96%	non : 70.04%	Participation :	58.68%

- Modification du 18.12.2020 du code civil suisse (mariage pour tous)



	oui : 64.10%	non : 35.90%	Participation :	52.60%
	oui : 65.02%	non : 34.98%	Participation :	52.59%
	oui : 66.77%	non : 33.23%	Participation :	58.68%

28 novembre 2021, votations fédérales




- Initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts »
(Initiative sur les soins infirmiers)

	oui : 60.98%	non : 39.02%	Participation :	65.30%
	oui : 64.73%	non : 35.27%	Participation :	60.96%
	oui : 61.94%	non : 38.06%	Participation :	68.65%

- Initiative populaire « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort »
(Initiative sur la justice)

	oui : 31.93%	non : 68.07%	Participation :	64.67%
	oui : 24.93%	non : 75.07%	Participation :	60.86%
	oui : 22.28%	non : 77.72%	Participation :	68.54%

- Modification de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

	oui : 62.01%	non : 37.99%	Participation :	65.72%
	oui : 63.70%	non : 36.30%	Participation :	61.15%
	oui : 66.23%	non : 33.77%	Participation :	69.06%

Tous les résultats des élections et votations fédérales et communales sont sur le site internet de l'Etat de Vaud et de la confédération :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes/>

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2021_2030.html

MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES (JUSQU'AU 30.06.2021)

Philippe Guillemin, Syndic

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

Joël Henneberger, Conseiller municipal

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures - Développement durable

Elisabeth Morerod, Conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Borremans / J. Henneberger)

Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Jean-Charles Détraz, Conseiller municipal

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - Eclairage public - PCi délégué

Frédéric Gabriel, Conseiller municipal

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

Vice-Syndicature :

M. Yves Borremans	01.07.2016 / 30.06.2017
M. Jean-Charles Détraz	01.07.2017 / 30.06.2018
Mme Elisabeth Morerod	01.07.2018 / 30.06.2019
M. Frédéric Gabriel	01.07.2019 / 30.06.2020
M. Jean-Charles Détraz	01.07.2020 / 30.06.2021

RÉPARTITION DES DICASTÈRES (DÈS LE 01.07.2021)

Yves Furer, Syndic

(remplaçant : M. J. Henneberger)

Administration générale - Finances - Ressources humaines - PCi et affaires militaires - Sociétés locales

Joël Henneberger, Conseiller municipal

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Transports publics - Aménagement du territoire - Police des constructions - Salubrité - Informatique

Elisabeth Morerod, Conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Furer)

Œuvres sociales - Ecoles et cantine scolaire - Eglises & cultes - Cimetière - Police - Service du feu

Christel Détraz, Conseillère municipale

(remplaçant : M. V. Antonioli)

Bâtiments et terrains de sports - Urbanisme - Domaines, parcs et promenades & fontaines - Eclairage public - Forêts - Développement durable

Vincent Antonioli, Conseiller municipal

(remplaçante : Mme C. Détraz)

Canalisations - Routes et mobilité - Voirie - Déchèterie - Communication et digital - Promotion et développement économiques

Vice-Syndicature :

M. Joël Henneberger	01.07.2021 / 30.06.2022
Mme Christel Détraz	01.07.2022 / 30.06.2023
Mme Elisabeth Morerod	01.07.2023 / 30.06.2024
M. Vincent Antonioli	01.07.2024 / 30.06.2025
M. Joël Henneberger	01.07.2025 / 30.06.2026

ACTIVITÉS

La Municipalité s'est réunie à 44 reprises en 2021 (47 en 2020).

Elle a présenté 9 préavis à votre Conseil qui lui a accordé des crédits pour un montant total de fr. 550'395.-.

OBJECTIFS 2016 – 2021

- Acquisition de patrimoine**
Achat du bâtiment Poste 8 réalisé en décembre 2018.

- Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations**
Les études de la réhabilitation de la canalisation ERM le long de l'autoroute sont terminées. Sa reconstruction a commencé en 2020 et se poursuit par étape.
Les contrôles de mise en conformité continuent également selon les montants prévus au budget.

- Refonte des installations sportives et de loisirs au Parc des sports**
Retouches et finalisation des extérieurs en 2019. Remplacement de certains arbres durant l'hiver 2019-2020.

- Refonte du plan général d'affectation et de son règlement, en concordance avec la région et le canton, avec l'année 2021 comme date butoir**
Nous avons reçu l'avis préliminaire du Canton sur le projet soumis à l'examen au mois de mai 2020.
La révision du dossier relatif au plan d'affectation communal et de son règlement sont aux mains de notre bureau d'études et seront remis au canton, pour examen préalable à fin 2022.

- Amélioration du réseau routier**
Poursuite de l'étude de requalification de la RC 80 (route de Denges), aménagements divers (routes, trottoirs, giratoires, parking), aménagements sécuritaires.
Etude du réaménagement Routes des Pressoirs/de la Chérard et de la Place de l'Eglise.
Poursuite des procédures pour les travaux du Chemin des Vignes.

- Urbanisation et aménagement du territoire**
Etudes-test Lonay Sud – axe RC 80, développement du PACom (Plan d'Affectation Communal) et PA (Plan d'Affectation) concernés, développement du Vallon du Bief, développement de zones d'activités, Développement de zones d'habitation. Planification des études et réalisation sur plusieurs années. Ces éléments poursuivent leurs développements.

- Développement durable – Mise en application des recommandations du bilan énergétique communal**
Sur impulsion du canton, par le biais de mesures d'encouragement et des subventions, la décision d'effectuer un Plan Energie et Climat communal (PECC) a été prise fin 2021.

- Optimisation du développement des Transports publics**
Au vu de la crise du Covid, la fréquentation 2021 n'a pas retrouvé son niveau de 2019 et n'est donc toujours pas significative. Le réseau 2030 sera progressivement introduit à partir juillet 2022 et intégrera une nouvelle ligne 706 permettant de doubler la cadence de la ligne 735.

- **Renforcement de l'esprit de service de nos collaborateurs envers la population et la clientèle**
Le nouveau règlement du personnel, validé en 2018, est entré en vigueur en mars 2019. Modernisation des Ressources humaines, notamment par le biais de nouveaux outils d'évaluation et par la mise à jour des cahiers des charges. Véritable politique du personnel mise en place. Formation continue encouragée.

- **Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail**
Un cours de sensibilisation aux incendies a été dispensé à l'ensemble des collaborateurs communaux. Le concept STPS a été validé. Il est déployé et opérationnel dans les différents services.
Seules des formations ponctuelles ont été reportées au premier semestre 2021.

- **Développement de la politique d'information et de communication**
Modernisation de l'informatique communale réalisée. Nouveau site Internet mis en ligne dès février 2020. Création d'une page Facebook pour le partage d'informations « officielles ».

- **La création d'une structure performante pour l'accueil de l'enfance (UAPE)**
Chantier terminé. UAPE et cantine scolaires opérationnelles depuis la rentrée scolaire 2018.

- **Réaménagement de l'administration communale**
Chantier terminé. Emménagement en octobre 2017.

- **Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales**
Les collaborations intercommunales continuent à se développer.

- **Mise en valeur du patrimoine communal**
Achat de la parcelle no 747, avec le bâtiment Poste 8, en 2018.
Entretien et rénovations prévus sur plusieurs bâtiments, notamment le Complexe de la Poste 10 (diagnostic complet réalisé en 2020). Une fois l'étude terminée, un préavis relatif aux travaux à engager sera présenté au Conseil communal.
La mise en passe électronique de tous les bâtiments du patrimoine administratif, à l'exception de la voirie, a été réalisée.

- **Optimisation de la gestion des déchets**
Evolution permanente.

- **Maîtrise des finances communales en prévision de l'introduction de la RIE III au 01.01.2019**
Le taux de base de l'imposition du bénéfice est passé de 8% à 3.33% en 2019 suite à la RIE III. L'impôt de base sur le capital est passé de 0,3 0/00 à 0,6 0/00. Pour 2020, le décompte transmis révèle un solde en notre faveur de fr. 5'502.-.

Avec l'introduction de la RIE III et suite à la crise sanitaire, des clarifications doivent être faites avec le canton au sujet du revenu des impôts sur les personnes morales. Ces dernières étant très inférieures aux attentes.

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021 – 2026

Administrer

- Maintenir un service de qualité vis-à-vis de la population
- Pérenniser les finances communales (nouveau plan comptable fédéral et péréquation financière)
- Repourvoir le poste clé de responsable de la bourse (départ à la retraite de la titulaire)
- Consolider l'organisation et l'esprit d'équipe du personnel communal
- Poursuivre l'amélioration continue du système de santé et sécurité au travail
- Favoriser la formation continue des collaborateur-trice-s et celle d'apprenti-e-s
- Assurer la protection des données (par exemple, cybersécurité)

Planifier

- Orchestrer un développement harmonieux du territoire au sein de l'agglomération
- Réviser le plan d'affectation communal (PACom)
- Optimiser le réseau de transports publics
- Elaborer une politique de logement répondant aux besoins de la population
- Améliorer la qualité des espaces publics pour favoriser les rencontres intergénérationnelles
- Adapter la stratégie intercommunale scolaire en intégrant l'accueil de jour (Denges, Echandens, Lonay, Préverenges)

Valoriser

- Renforcer la qualité de vie des villageois-es
- Entretien et développer notre patrimoine bâti
- Œuvrer à une gestion efficiente de l'éclairage public
- Maintenir l'ordre public et la sécurité des citoyen-ne-s
- Optimiser la gestion des déchets, en relation avec les nouveaux enjeux
- Améliorer le réseau routier et modérer le trafic, en particulier au cœur du village
- Poursuivre la mise en conformité du séparatif et l'entretien des canalisations

Stimuler

- Dynamiser la vie associative locale et l'esprit villageois
- Promouvoir les activités sportives et culturelles
- Intégrer les principes du développement durable et de la biodiversité dans nos projets et encourager ces aspects auprès des citoyen-ne-s
- Établir un plan énergie et climat communal (PECC) et mettre en œuvre les mesures prioritaires
- Être acteur de la transition énergétique par la création d'un fond dédié
- Développer une politique de promotion économique en favorisant l'implantation et l'ancrage des entreprises
- Créer des infrastructures favorisant la mobilité douce

Communiquer

- Organiser une communication transparente et adaptée selon les lois en vigueur
- Développer les divers canaux de communication utilisés et préférés par la population
- Intégrer les nouvelles technologies et digitaliser l'information

SECTION I : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES PCI ET AFFAIRES MILITAIRES – SOCIÉTÉS LOCALES

M. Yves Furer

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Les six premiers mois d'activité ont été plus axés sur la prise de connaissance des dossiers et le suivi de diverses formations données par le Canton pour les nouveaux élus. Ils ont également permis de mieux se connaître entre Municipaux.

Il a fallu quelques temps pour trouver un bon rythme de croisière, non seulement dans les séances de la Municipalité, afin que chacun prenne ses marques dans sa fonction selon la distribution des divers dicastères, mais également dans la relation entre l'administration et les nouveaux Municipaux qui avaient naturellement une autre manière de travailler et posaient beaucoup de questions en challengeant les réponses reçues, ce qui a été assez déstabilisant pour le personnel.

Ensemble, nous avons réussi à trouver des solutions et une manière de travailler où chacun a su comprendre les attentes de l'autre.

Il est important de saluer le professionnalisme de tout le personnel communal, sans qui cela n'aurait pas été possible.

Un grand merci à tous les collaborateurs pour leur précieuse collaboration et d'avoir été un soutien dans cette période de transition.

Enfin, cette période a été intense en réunions d'associations afin de rattraper toutes celles qui n'ont pas pu être faites lors du premier semestre 2021 en lien avec la pandémie.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Gestion des élections communales et installation des Autorités ;
- Gestion de la crise sanitaire ;
- Mutations au sein des équipes ;
- Les Syndics des 4 communes (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) se sont réunis à plusieurs reprises pour traiter les affaires de l'EPSP (Etablissement Scolaire), des transports publics et scolaires, ainsi que d'autres sujets communs tels que la Gare de triage (CFF), ceci en présence de la DGMR, des CFF et de l'OFT ;
- Dans la première partie de l'année, la participation aux réunions des différentes associations et autres organisations a été quelque peu réduite du fait de leurs annulations ou leurs déroulements en visioconférence (RM, PCi, EPSP, ARCAM, etc.) ;
- Rédaction de la directive relative aux vacances ;
- Etablissement du budget 2022.

PERSPECTIVES D'ACTION

Amélioration continue
du
fonctionnement de
l'administration
communale

Actualisation des cahiers
des charges

Actualisation de
l'évaluation du personnel

Mise au concours du
poste de boursier/
boursière

Dissolution du CARM

CRISE SANITAIRE – COVID-19

L'administration a vécu au rythme des vagues épidémiques, des recommandations et des mesures à respecter afin de combattre efficacement la crise sanitaire dans les meilleures conditions possibles.

Le variant Omicron a su percer certaines barrières établies mais a permis également de favoriser une bonne immunité générale en vue d'avancer vers de jours meilleurs.

Il reste important de surveiller l'évolution de cette pandémie et de rester connecté aux actualités relayant les informations importantes des organismes compétents.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'administration communale a effectué notamment les tâches suivantes :

- Gestion de crise et organisation interne dans le cadre du télétravail en raison de la pandémie de Covid-19.
- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, permis de séjour et cartes d'identité suisses (90 cartes délivrées en 2021, contre 42 en 2020).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi et cartes CGN.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sport, Local sous la Halle de sport), gestion des clefs. Suivi de la procédure pour toutes les réservations (demandes POCAMA, plans de parcage, délivrance d'autorisations spéciales, etc.).
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Etude, contrôle et préparation aux décisions municipales des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique.
- Suivi des chantiers de la commune ainsi que des chantiers privés impliquant la commune.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi que notre spécialiste en sécurité des chantiers et protection incendie.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, contrats, accords, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des différentes séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, organisation des tests, correspondance, etc. (14 demandes en 2021).
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris l'archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
 - o Lon'Info (3 parutions en mars, juin et novembre)
 - o Site Internet
 - o Communiqués de presse et divers tous-ménages
 - o Page Facebook
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Organisation des élections communales en collaboration avec le bureau de vote.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, formation continue, etc.). Les descriptifs de fonctions sont en cours d'actualisation.
- Recrutement, accueil et formation de plusieurs nouveaux collaborateurs.
- Mise en place d'un système de gestion des horaires.
- Suivi des dossiers « révision du PACom », « PA en Carouge » et « RC 80 ».

Elections communales

En 2021, plus précisément le 7 mars 2021, s'est déroulé le premier tour des élections communales.

Pour ce premier tour, ce ne sont pas moins de huit candidats qui se sont présentés pour cinq sièges à repourvoir. Ceci dans le but d'assumer les tâches exécutives de notre Commune.

Au 1er tour, les résultats étaient les suivants (la majorité absolue était de 477 voix) :

Rang	Nom et prénom	Suffrages	Résultat
1.	HENNEBERGER Joël	795	Est élu
2.	DETRAZ Christel	634	Est élue
3.	MOREROD Elisabeth	569	Est élue
4.	FURER Yves	473	Obtient des voix
5.	ANTONIOLI Vincent	469	Obtient des voix
6.	POHIER Philippe	423	Obtient des voix
7.	GASSER Steve	390	Obtient des voix
8.	GIEZENDANNER Luc	387	Obtient des voix
9.	Voix éparses	74	

Pour le 2ème tour, les deux sièges vacants ont été repourvus tacitement.
Les deux candidats élus sont :

- Vincent Antonioli
- Yves Furer

Ils sont venus ainsi compléter le collège des trois Municipaux élus au 1er tour.

Résultats de l'élection du Syndic (1er tour) :

Le Syndic pour la législature 2021-2026 est M. Yves Furer.

Il a été élu tacitement le mardi 6 avril 2021 à 12h, suite au dépôt de sa seule candidature.

Elections du Conseil communal :

Le détail des élections des Conseillers communaux est disponible sur notre site internet www.lonay.ch rubrique « Votations / Elections ».

AG FLEXI OU CARTES JOURNALIÈRES CFF

En 2021, 782 cartes soit 71.42 % ont été vendues pour les trois abonnements journaliers auxquels la Commune a droit.

L'action de Noël (carte journalière fr. 30.-/jour au lieu de fr. 40.-/jour habituellement) a eu du succès auprès des usagers. Les cartes « last minute », soit celles vendues moins de 24 heures à l'avance, bénéficient d'un tarif réduit.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet cependant pas de réserver directement en ligne.

Cartes journalières CGN

Depuis le 1er avril 2020, des cartes journalières CGN sont mises à disposition de la population pour un tarif unique de fr. 10.- par carte. L'abonnement donne la possibilité de voyager en 1ère classe sur toutes les lignes de la CGN.

En 2021, 232 cartes soit 31.78 % ont été vendues pour les deux abonnements journaliers auxquels la Commune a droit.

Le contrôle des disponibilités est accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet cependant pas de réserver directement en ligne.

POPULATION

Les chiffres mentionnés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres « officiels » communiqués par le Canton de Vaud. En effet, les statistiques de notre programme informatique prennent en compte toutes les mutations des habitants du 1er janvier au 31 décembre, y compris les dernières enregistrées en début d'année suivante. Celles du Canton (Scris) s'arrêtent quant à elles au 31 décembre et ne tiennent pas compte des derniers changements enregistrés après cette date.

Jubilaires / centenaires

16 nonagénaires (7 dames et 9 messieurs).

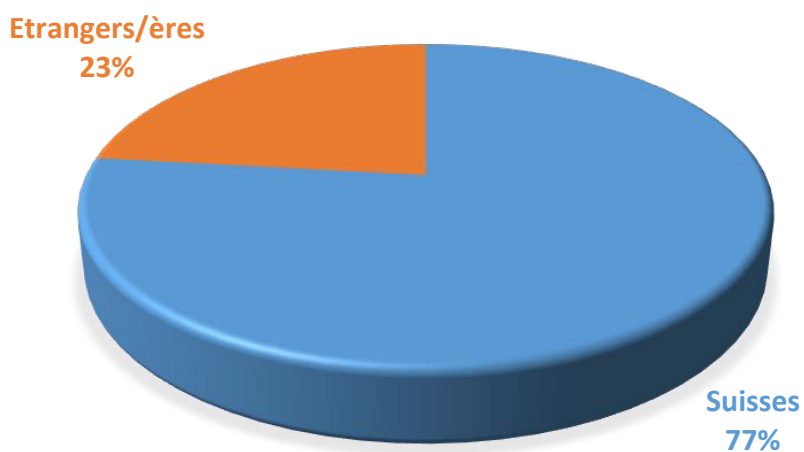
Au cours de l'année 2021, deux personnes ont fêté leurs 100 ans, quatre autres ont pu fêter leurs 101 ans, une ses 102 ans et une dernière ses 103 ans

Naissances

24 bébés (18 en 2020) : 11 filles et 13 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

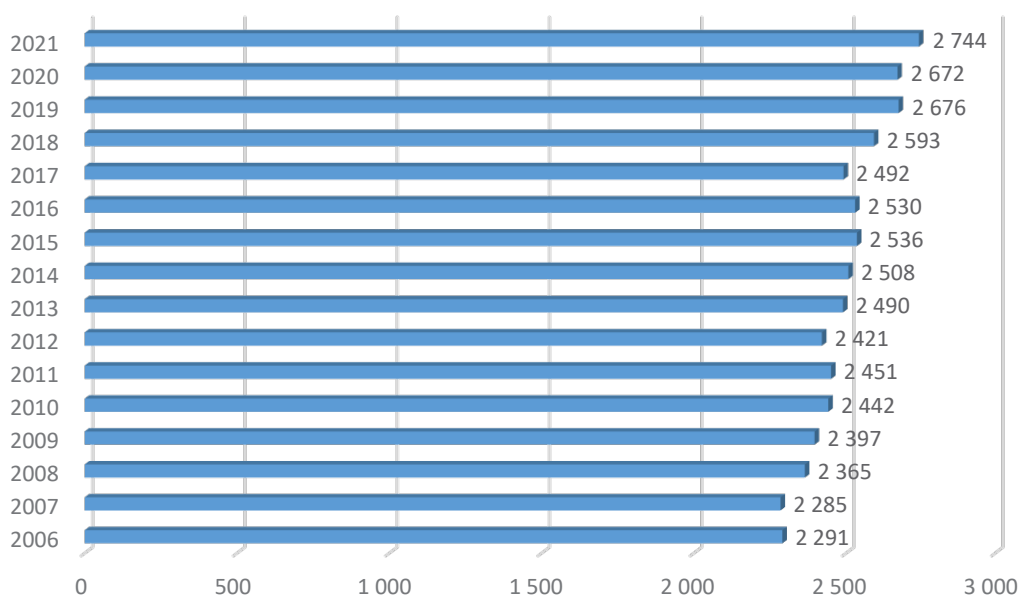
Evolution de la population

POPULATION AU 31.12.2021 : 2'744



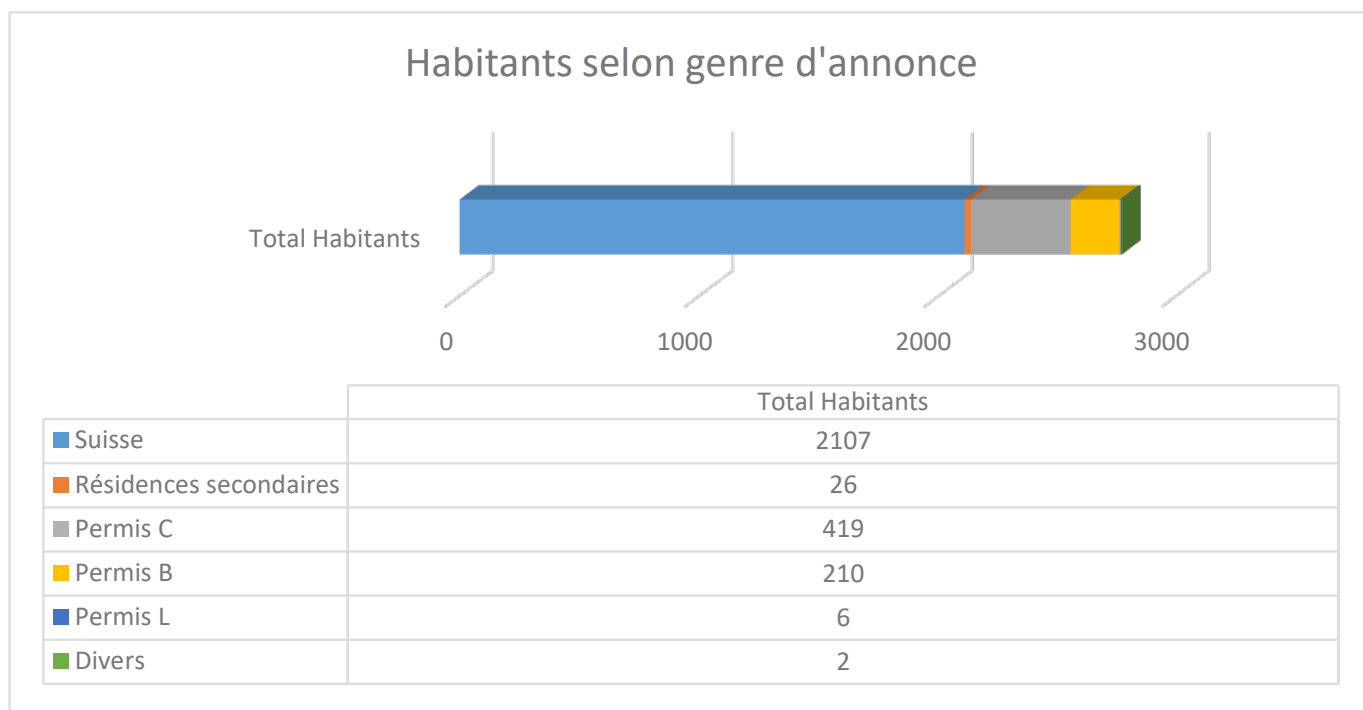
Au 31 décembre 2021, la Commune de Lonay comptait **2'744** habitants inscrits en résidence principale (selon le registre communal). Selon le Scris, la population de Lonay est de 2'751 au 31.12.2021.

Population



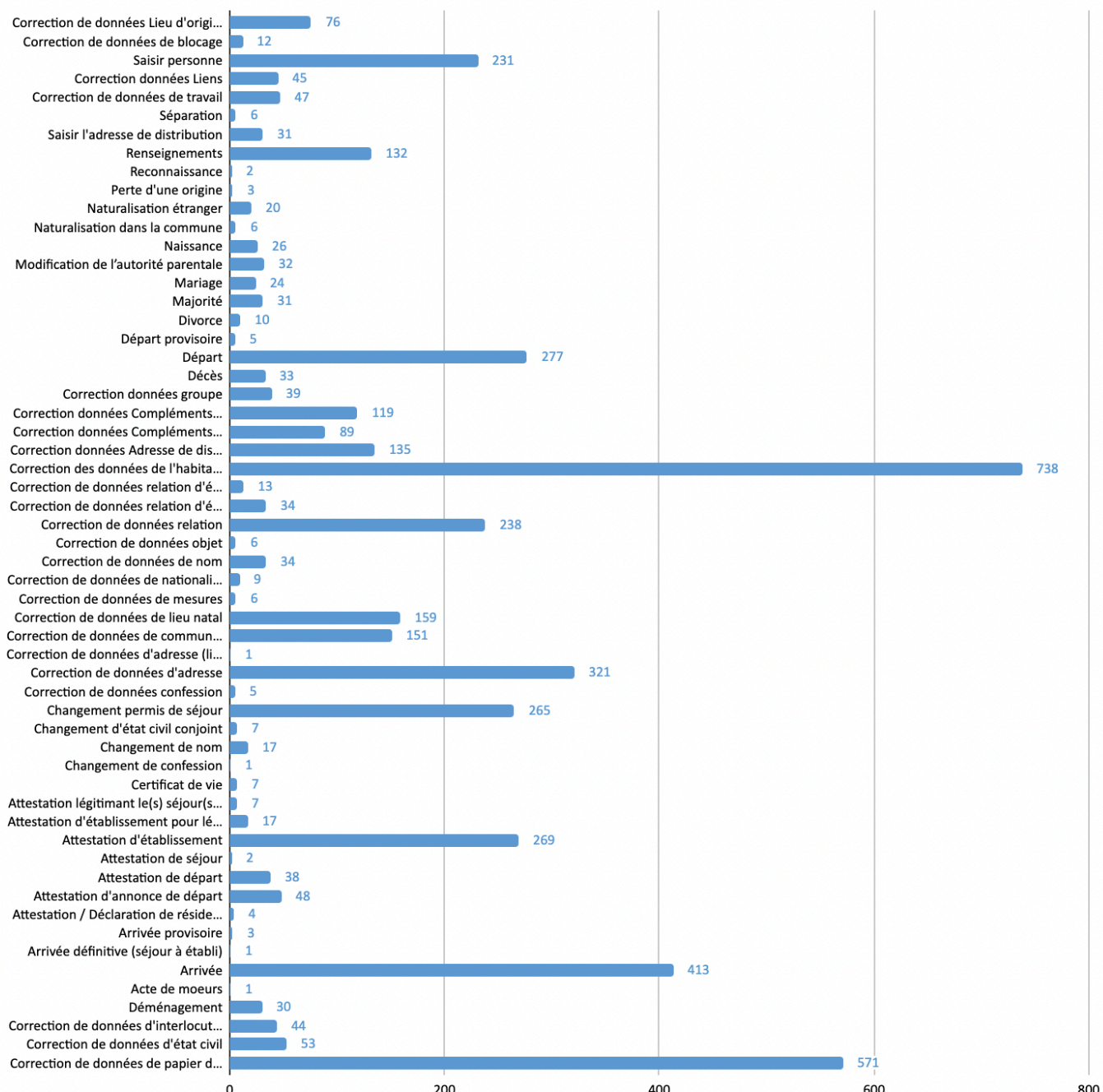
Le tableau ci-dessus, démontre que Lonay est en constante évolution. En effet, en 2006 Lonay comptait 2'291 habitants contre 2'744 en 2021 soit une évolution de 17% en 15 ans.

Pour un peu plus de précision, ci-dessous, le tableau démontre la diversité de la population lonaysanne. Au 31 décembre 2021, Lonay comptait 23.21 % de population étrangère.



Le tableau présenté en page suivante montre toutes les mutations faites au contrôle des habitants, soit un total de 4'960 mutations.

Mutations du 01.01.2021 au 31.12.2021



Naturalisations

En 2021, quatorze personnes ont déposé une demande de naturalisation sur la Commune de Lonay. Actuellement vingt-quatre dossiers de naturalisation sont en cours de traitement.

FINANCES

C'est avec un bénéfice de fr. 296'718.52 que les comptes 2021 se sont bouclés, alors qu'au budget il avait été prévu un déficit de fr. 880'203.-. Cet excellent résultat provient essentiellement des gains exceptionnels liés aux impôts sur les successions, même en reversant 50% du montant au canton.

Les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés, comme chaque année, dans le cahier des comptes (préavis n° 02/2022).

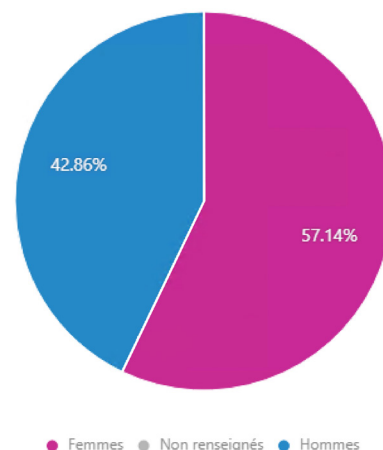
RESSOURCES HUMAINES

Etat de situation

Plusieurs mutations ont eu lieu en 2021, qui a représenté une année importante en termes de recrutement, accueil et formation de nouveaux collaborateurs.

Au 31 décembre 2021, l'effectif était de 35 collaborateurs pour 16.3 EPT, dont 20 femmes (6.5 EPT) et 15 hommes (9.8 EPT).

Il y a par ailleurs eu 5 départs durant l'année 2021 suite à des démissions ou dans le cadre de la réorganisation des différents services communaux. Ces personnes ont été remplacées suite à des recrutements.



Le **chef du service technique** a débuté son activité le 1er avril 2021, suite à une procédure de recrutement au cours de laquelle 5 candidats ont été auditionnés. Au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur en géomatique et d'une solide expérience au Canton, il a repris avec aisance les différents dossiers du service, en collaboration avec la gestionnaire en place.

Le secteur « voirie » a notamment subi quelques mouvements en personnel suite au départ du **chef de voirie** et à diverses absences en raison de maladies. Le responsable de la déchèterie a été promu au poste précité, au terme d'une procédure de recrutement. En août, un nouvel **agent d'exploitation** a été engagé afin d'assurer la gestion de la déchèterie et les tâches courantes du service. A cette même période, l'ancien apprenti agent d'exploitation est venu renforcer l'équipe en place en CDD. Son contrat se verra transformé en CDI, en 2022, suite au départ d'un collaborateur au 31 décembre 2021. L'**apprenti agent d'exploitation** poursuit sa formation en 2ème année.

Notre **apprentie employée de commerce** a terminé avec succès sa formation en août 2021. Une nouvelle apprentie a été engagée pour suivre les 3 ans de formation, toutefois elle a mis un terme à son contrat en septembre 2021 pour des raisons personnelles. La Municipalité et le personnel administratif ayant à coeur de former la relève, un recrutement a été mené, conjointement avec la Commissaire d'apprentissage, afin d'engager un nouvel apprenti dès que possible. Un candidat ayant déjà débuté les cours professionnels et devant trouver un employeur avant le 31 octobre a été retenu et a pu rejoindre l'équipe administrative le 1er novembre 2021 à notre pleine et entière satisfaction.

Une **concierge** a pris sa retraite, après 35 ans de service, au 31 décembre 2021. Elle s'occupait principalement du nettoyage des bureaux de l'administration. Un repas en son honneur a été organisé avec la Municipalité.

Les **concierges** des bâtiments sis au chemin de la Poste 8 et à la route de la Chérard 22 ont démissionné suite à leurs déménagements. Les appartements ont été reloués mais, pour le moment, la conciergerie est assurée par une entreprise privée. Une étude sera menée par la Municipalité pour l'entretien des bâtiments de rendement communaux.

Afin de renforcer l'équipe de conciergerie durant les nettoyages d'été, huit jeunes ont été sélectionnés au terme d'un recrutement, pour travailler dans les collèges durant les deux premières semaines de vacances scolaires.

Au vu des changements au cours de ces dernières années et suite à l'entrée en fonction de la nouvelle Municipalité, une réorganisation de l'administration est en cours d'étude. Un nouveau schéma organisationnel verra le jour en début d'année 2022.

Contrôle de gestion du temps de travail

Au 1er janvier 2021, le système de gestion du temps de travail a été introduit. Fonctionnant sous forme de plateforme sécurisée web, ce système permet de gérer les plannings, les absences ainsi que les timbrages des collaborateurs communaux. Des communications internes peuvent également être faites par le biais de la page d'accueil de chaque collaborateur.

Politique des Ressources humaines

Depuis le 1er janvier 2021 le nombre d'heures hebdomadaires pour un 100% est de 41h30, suite à l'introduction du Règlement du personnel en 2019.

La réflexion sur la mise en place d'un service de piquet a été reportée au vu des nombreux changements internes, des élections communales et de la crise sanitaire. Les piquets de neige sont toujours assurés par la voirie durant la période hivernale.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son soutien durant la crise sanitaire du COVID-19. A noter que grâce à leur motivation la totalité des services à la population a été maintenue dans les respects des directives fédérales et cantonales.

Formation continue

Le chef de voirie a débuté une formation dans le domaine du management. Une convention a été signée entre la Municipalité et le collaborateur pour les modalités y relatives.

Les collaborateurs suivent régulièrement des cours leur permettant d'affiner leurs connaissances spécifiques, le plus souvent par le biais de l'ARCAM, de l'UCV ou du Centre d'éducation permanente (CEP) qui dispensent toutes sortes de formations pratiques pour l'action publique. La formation continue est vivement encouragée par la Municipalité.

Des séminaires en lien avec la santé et sécurité au travail ont été suivis par les personnes concernées.

Santé et sécurité au travail

MM. Ischi, Perrudet, Vessella et Morier, préposés à la santé et à la sécurité au travail, ont participé à une formation les 27 mai et 3 juin 2021 portant sur les objectifs de formation fixés par la Suva.

Globalement, le contenu principal du cours, selon objectifs de formation de la SUVA, se compose des 4 principaux thèmes suivants :

- Bases légales, entités en SST, responsabilités, rôle du préposé à la sécurité
- Système de sécurité MSST et concept en 10 points
- Détermination des dangers et plan de mesures
- Comportement, sensibilisation et motivation dans le domaine de la SST

Les éléments suivants ont également été abordés :

- Principes de base et terminologie de la SST
- Organisation d'urgence
- Informations et contacts dans le domaine de la SST
- Promotion de la santé et de la sécurité dans les loisirs

A l'issue de cette formation, les préposés ont reçu une attestation de présence ainsi qu'un certificat basé sur la matière enseignée.

Afin de garantir la sécurité au travail ainsi que d'assurer un suivi de ce projet transversal, des réunions sont organisées plusieurs fois par année pour traiter de points spécifiques, liés à nos différents services communaux. L'occasion d'identifier d'éventuels dangers et de mettre en place des mesures adéquates.

En 2021, un spécialiste de la DGMR est venu sensibiliser les collaborateurs de voirie sur le port des équipements adéquats (EPI) en fonction des missions et travaux réalisés.

PROTECTION CIVILE DISTRICT DE MORGES (PCI)

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.

SOCIÉTÉS LOCALES

L'Union des Sociétés locales (USL) de Lonay regroupe l'ensemble des clubs et associations du village. La liste des sociétés locales, ainsi que les coordonnées des responsables, sont consultables sur le site Internet de la Commune sous la rubrique « Vivre à Lonay ».

CULTURE

En 2021, la CCL était constituée de 7 membres :

- Sandrine Guillin Borremans – Présidente et secrétaire
- Alexandra Martin-Gante – Caissière
- Valérie Kaltenrieder, Prisca Dutoit-Scheuner, Chantal Rytz Dayer, Nicole Aeberhard, Adrian Gloor – Membres.

Activités 2021 :

- 25 JUIN Vide-dressing sur le parking de Landi. Au vu des restrictions sanitaires en vigueur, le comité a pris l'option de faire cette manifestation en extérieur. Ce qui fut apprécié de tous !
- 11 SEPTEMBRE Marché artisanal sur le chemin de la Poste. 30 exposants à nouveau satisfaits de la journée. Un peu moins de visiteurs que les années précédentes.
- 31 OCTOBRE Vide-dressing à la salle des Pressoirs, nombre de vendeurs réduits. L'obligation de contrôle du pass vaccinal a freiné les visiteurs.
- DÉCEMBRE Fenêtres de l'Avent. Peu de moments d'accueil privés, situation COVID oblige. Les accueils prévus par les sociétés ou les écoles ont été également annulés.

Les autres manifestations initialement prévues ont été soit annulées soit déplacées en 2022 et 2023.

Au terme de l'année 2021, les compte de la CCL sont clôturés avec un bénéfice de fr. 5'085.95.

LES MANIFESTATIONS SPÉCIALES EN 2021

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'ancien bâtiment de la Poste (devenu depuis l'administration communale). Les familles se rassemblent autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, les Rois 2021 ont dû être annulés.

Autres manifestations

Tout comme l'année 2020, 2021 a été rythmée par les décisions du Conseil fédéral et les mesures prises pour lutter contre le Coronavirus, les manifestations que nous avons l'habitude d'organiser ont presque toutes dû être annulées. Le 1er août a toutefois pu être fêté au Centre sportif et cette première manifestation de la législature, avec la présentation de l'ensemble du nouveau collège Municipal, a rencontré un vif succès. C'est cependant avec tristesse que la Municipalité a décidé de ne pas maintenir le traditionnel repas de fin d'année. La Fête au village qui devait avoir lieu durant le mois de juin 2020 n'a, quant à elle, toujours pas pu être organisée en 2021.



Le personnel communal a souhaité prendre part aux fenêtres de l'Avent organisées par la Commission culturelle. En date du 13 décembre 2021, la population a été invitée à un apéritif préparé par les collaborateurs administratifs, sur la place devant l'entrée de l'administration.

SECTION II : OEUVRES SOCIALES – ECOLES ET CANTINE SCOLAIRE – EGLISES & CULTES – CIMETIÈRE – POLICE – SERVICE DU FEU

Mme Elisabeth Morerod

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

La pandémie de Covid-19 a impacté l'année 2021 et le dispositif mis en place en milieu scolaire a été maintenu.

Deux groupes de travail ont été créés dans le cadre du bureau de l'Entente, un pour les transports scolaires et l'autre pour la création d'une association scolaire intercommunale.

L'entreprise Global-Sécurité (GS Sécurité) a débuté son mandat de surveillance communale en 2021, suite à l'appel d'offres réalisé en 2020.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Gestion de la crise sanitaire dans le cadre scolaire ;
- Participation aux groupes de travail pour l'appel d'offres lié aux transports scolaires ;
- Participation aux groupes de travail du Bureau de l'Entente pour la création d'une association scolaire intercommunale ;
- Modernisation du système de gestion de l'accueil de midi des enfants ;
- Participation aux séances du Conseil d'Etablissement ;
- Participation aux séances de la Commission bibliothèque et de l'association de la ludothèque ;
- Participation aux réunions et assemblées oecuméniques ;
- Lien étroit avec les Aînés et organisation des visites aux jubilaires ;
- Changement d'entreprises de sécurité privée ;
- Gestion des dossiers en lien avec la sécurité publique et la population (déléguée à l'intégration).

OEUVRES SOCIALES

ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

Chaque commune est représentée par un membre de la Municipalité. Mme Morerod a été élue pour l'ensemble de la législature.

Les communes se sont prononcées sur l'augmentation du nombre de places d'accueil des établissements qui dépendent du réseau AJEMA.

Le budget et les comptes ont également été validés.

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

Aînés et jubilaires

Malgré la situation sanitaire, les visites à nos jubilaires ont été maintenues autant que possible, tout en respectant les mesures de protection.

Les animations des aînés ont été fortement réduites en raison de la crise liée au Covid-19. Le lien avec eux a été maintenu grâce à des actions ponctuelles et des interventions de Mme Morerod.

PERSPECTIVES D'ACTION

Poursuivre la participation aux groupes de travail pour la création d'une association scolaire intercommunale et d'accueil de jour

Renforcement de la sécurité dans le village

Gestion et embellissement du cimetière

Jeunesse

La Commune de Lonay est partenaire de certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges (pour les jeunes de 10 à 18 ans), le Passeport-Vacances, la bibliothèque scolaire (collèges de Préverenges et des Pressoirs). Les horaires de la bibliothèque du collège des Pressoirs ont été adaptés pour accueillir les enfants durant leur pause de midi.

La ludothèque ToujouChouette est toujours active sur ses sites d'Echandens et de Préverenges. Le rapport d'activités est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.

Le rapport d'activités du Passeport-Vacances peut être téléchargé sur notre site www.lonay.ch.

Réseau Santé

La Commune de Lonay fait partie du réseau de santé Fondation La Côte et de l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

ECOLES ET CANTINE SCOLAIRE

Gestion de crise sanitaire dans le cadre scolaire

Le dispositif de gestion de crise a été quelque peu allégé en 2021 et les élèves ont pu se rendre à l'école normalement. Les mesures d'hygiène ont été maintenues pour la sécurité de tous.

Le masque était obligatoire dès la 7ème année pour tous les élèves, ainsi que les enseignants. Les classes étaient régulièrement désinfectées par le service de conciergerie et la signalisation a été maintenue (affiches, rubalises extérieures, barrières).

L'organisation spécifique à la cantine a été maintenue en 2021, afin de protéger le personnel et les enfants.

Bureau de l'Entente

Le bureau de l'entente est composé de huit conseillers municipaux des quatre communes, dont les quatre en charge des écoles, ainsi que du directeur de l'EPSP. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter principalement des sujets suivants :

- Budget et comptes de l'EPSP ;
- Gestion de la crise sanitaire dans les écoles ;
- Appel d'offres lié aux transports scolaires ;
- Création d'une association scolaire intercommunale.

Conseil d'établissement

Il est composé du directeur de l'EPSP, ainsi que d'une secrétaire, et de 16 membres, répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 4 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à deux reprises en 2021.

Le rapport d'activités 2021 est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.

Enclassement (situation au 23 août 2021)

1ère à 8ème HarmoS, 236 élèves sont enclassés de la manière suivante à Lonay (collèges des Combes et des Pressoirs) :

Nombre de classes	Élèves de Préverenges	Elèves de Lonay	Elèves d'Echandens	Elèves de Denges	Autres	Total
13	7	155	49	21	4	236

Le nombre total d'élèves est donc passé de 258 en 2020 à 236 en 2021.

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie et le repas des promotions n'ont pas eu lieu à Préverenges. Toutefois, la remise des diplômes s'est faite en petit comité.

Cantine scolaire

Le fournisseur de repas a soumis un sondage afin de connaître la satisfaction des enfants. Dans ce cadre, Mme Morerod a participé à plusieurs séances afin d'étudier la pertinence des questions posées, avec la Diététicienne de l'entreprise (quantité, qualité et diversité).

Un nouveau poste de scan pour la partie « pique-nique » a été installé en 2021.

Bibliothèque scolaire

La « Commission bibliothèque » a été créée en 2020. Les Municipalités de Lonay et Préverenges sont représentées au sein de cette commission, ainsi que le directeur de l'EPSP, les bibliothécaires et 4 enseignants.

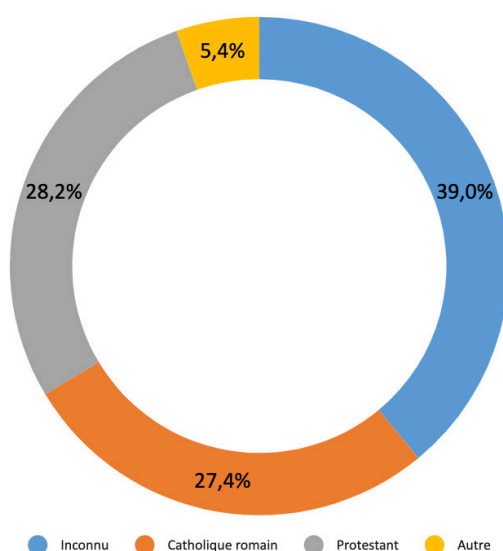
Le rapport d'activités de la bibliothèque est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch.

Association vaudoise des Parents d'Elèves (APE)

Poursuite de la collaboration avec cette association, chargée notamment de faire le lien entre les parents, les écoles et les autorités. Un représentant participe également aux rencontres du Conseil d'établissement. Des séances d'information, conférences et ateliers sont régulièrement organisés pour les parents et les enfants (parcours à vélos, prévention contre le harcèlement, etc.)

EGLISES & CULTES

Au 31 décembre 2021, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Les confessions « inconnues » représentent en réalité les personnes qui se déclarent sans appartenance religieuse lors de leur inscription au registre du Contrôle de l'habitant.

Paroisse protestante

La paroisse dénommée « Lonay-Préverenges-Vullierens » couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle est administrée par Mesdames les pasteures Corinne Méan, Ira Jaillet et Claudine Masson Neal.

La paroisse protestante est très active dans l'organisation de différentes manifestations pour soutenir le centre paroissial.

Quant à lui, le centre paroissial est toujours soutenu financièrement par la Commune.

Paroisse catholique

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. Trente-et-une Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

Les prêtres de la Paroisse sont les Abbés Charlemagne Diawara-Doré (Curé modérateur), Guy Jeanmonod, Jean Bosco Rwasha et Jean Burin des Roziers, lesquels coordonnent la charge pastorale en collaboration avec la mission italienne, la mission espagnole et la mission portugaise. La fête de paroisse n'a malheureusement pas pu être organisée en raison de la situation sanitaire. Les églises ont pu réouvrir leurs portes, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

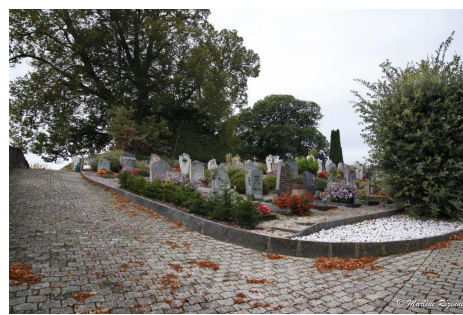
SOUTIENS FINANCIERS PONCTUELS

Le détail de ces informations figure dans les comptes 2021 (préavis n° 02/2022).

CIMETIÈRE

Tout au long de l'année, le service de voirie procède aux inhumations et assure l'entretien des chemins et des différentes installations afin de maintenir un cadre serein, propice au recueillement des familles des défunts.

Lonay a eu le regret d'enregistrer 37 décès, dont 34 résidents de Lonay. Ces décès ont été recensés comme suit :



- Six incinérations à Lonay dont trois personnes qui reposent au Jardin du souvenir, une au columbarium et deux en tombe cinéraire à Lonay. Dix-sept autres personnes reposent à l'extérieur de notre Commune ou dans leur famille ;
- Quatorze inhumations, dont quatre au cimetière de Lonay. Les dix autres personnes reposent à l'extérieur de la Commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

Le règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

POLICE

Dénonciations

Sept actes de vandalisme ont été recensés en 2021 (contre six en 2020) pour lesquels une plainte a été déposée. Il s'agit de dégâts sur des arrêts de bus, au Centre sportif et dans le parking souterrain de la Poste 10, ainsi que du littering. De plus, deux cas de trouble de la tranquillité ont été signalés et pour lesquels la Police est intervenue (contre six en 2020).

Les auteurs des faits étant pour la plupart inconnus, plusieurs plaintes ont été déposées contre X afin d'obtenir un remboursement des frais inhérents au nettoyage des graffitis ou à la réparation des biens endommagés.

Plusieurs plaintes ont été formulées par des citoyens auprès de l'administration concernant des nuisances (incivilités ou bruit routier). Toutefois, la police n'étant pas intervenue sur le moment, aucun rapport n'a pu être rédigé.

Entreprise privée de sécurité

Un nouveau cahier des charges a été élaboré pour les prestations assurées par l'entreprise privée de sécurité. Un appel d'offres a été réalisé auprès de 3 entreprises et c'est GS Sécurité, sise à Lonay, qui a fourni l'offre la plus adaptée.

L'entreprise a débuté ses activités en janvier 2021 et réalise des rondes hebdomadaires à proximité des bâtiments communaux.

La présence accrue de l'entreprise privée de sécurité a permis d'identifier certains auteurs de faits. Ils ont ainsi pu être pris en charge directement par la police cantonale, sans passer par un dépôt de plainte de notre part. Ces interventions supplémentaires représentent une dépense non prévue au budget 2021. Vous retrouvez le détail dans le « préavis n° 02/2022 Comptes 2021 ».

Répartition des coûts de la sécurité

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2021
Police Cantonale	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	426'755.- <i>(422'636 en 2020)</i>
Assistant de sécurité Préverenges	Stationnement, patrouilles, enquêtes naturalisations, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Passages aléatoires le week-end et le soir	L'ensemble du territoire communal	42'037.- <i>(34'897.20 en 2020)</i>
GS Sécurité SA	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche (horaires aléatoires). Ponctuellement selon demandes de la Municipalité	Tous les bâtiments et terrains communaux	37'222.55 <i>(18'623.40 en 2020)</i>
Police population	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

Police-population

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement. Le poste mobile s'est déplacé 3 fois sur le territoire de Lonay en 2021 (contre 6 en 2020). Cette baisse est due à la situation sanitaire et la suspension de cette prestation en première partie d'année.

Commission de police

Jusqu'au 30 juin 2021, la commission était composée d'un président, M. Joël Henneberger, Conseiller municipal, et de deux membres, Mme Elisabeth Morerod, Conseillère municipale, et M. Philippe Guillemain, Syndic. Elle s'est réunie à 3 reprises.

Depuis le 1er juillet 2021, les membres de cette commission sont : Mme Elisabeth Morerod, Présidente et Conseillère municipale, ainsi que MM. Yves Furer, Syndic et Vincent Antonioli, Conseiller municipal. Cette nouvelle commission s'est réunie à 4 reprises jusqu'en décembre 2021.

Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre et de rendre des ordonnances pénales dans le cadre d'infractions commises sur des parcelles privées mises à ban.

Sécurité municipale

La sécurité municipale est toujours assurée par les Assistants de Sécurité Publique (ASP) de la Commune de Préverenges.

Des rencontres ont régulièrement lieu avec les différents intervenants des deux communes afin de coordonner les actions.

Criminalité

Globalement, les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir 309 événements (293 en 2020), dont les principaux sont représentés ci-dessous :

40	ESCORTE
38	FUITE D'UN LIEU DE PLACEMENT
21	INDIVIDU SUSPECT
21	INDIVIDU PERTURBE
16	TROUBLE DE LA TRANQUILLITE / NUISANCE
16	DOMMAGES A LA PROPRIETE
15	DEMANDE D'AMBULANCE
11	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. DEGATS MATERIELS
10	ANIMAUX

Chiens

Au 31 décembre 2021, 149 chiens (140 en 2020) sont inscrits à la Commune de Lonay.

SERVICE DU FEU

SIS Morget

Le rapport complet est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.

SECTION III : BÂTIMENTS ET TERRAINS DE SPORTS – URBANISME – DOMAINES, PARCS ET PROMENADES & FONTAINES – ECLAIRAGE PUBLIC – FORÊTS – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mme Christel Détraz

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Entamée en cours de l'année 2021, le démarrage de cette nouvelle législature a coïncidé avec l'envie et le besoin de se retrouver avec les différentes interfaces partenaires après de nombreux mois de distance liés à la pandémie.

L'accent a été mis sur la recherche de solution pour les problèmes prioritaires dans la gestion des infrastructures.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

Les principaux sujets traités durant l'année ont été :

- Gestion de la crise sanitaire et soutien financier aux locataires commerciaux ;
- Installation du WIFI au collège des Pressoirs ;
- Gestion de l'éclairage public ;
- Entretien des espaces publics ;
- Etat des lieux des bâtiments communaux avec le service de conciergerie ;
- Etat des lieux des infrastructures sportives avec les services de conciergerie, de voirie ainsi qu'avec les sociétés locales ;
- Participation au Comité Politique (CoPol) Environnement de Région Morges.

BÂTIMENTS

Gestion de la crise sanitaire

Le soutien envers les locataires commerciaux s'est poursuivi en 2021, selon les décisions prises par le Conseil Fédéral. Le détail des montants figure dans les comptes 2021.

En 2021 le service de conciergerie a pu reprendre ses activités habituelles, tout en conservant des interventions régulières dans les collèges notamment afin de désinfecter les classes.

Gestion des clefs, mise en passe électronique

La porte d'entrée à la bibliothèque des Pressoirs a été mise en passe selon le plan de fermeture électronique SEA en début d'année 2021. L'ancien Stand situé à proximité de la place de jeux de Vigny a été équipé de nouveau cadenas afin de pouvoir le verrouiller.

La porte de la halle de sports a été modifiée afin qu'elle puisse se fermer correctement.

Maison de Commune

La Maison de Commune, louée à une fiduciaire privée, n'appelle pas de commentaires particuliers pour l'année 2021.

PERSPECTIVES D'ACTION

Poste 10 préparation des cahiers de charges en prévision des travaux futurs et établissement d'un préavis de construction

Intégration des aspects liés au développement durable dans l'ensemble des projets communaux

Réalisation d'un PECC

Création d'un fond de transition énergétique

Réalisation d'un plan directeur de l'éclairage public

Recherche d'un nouveau responsable du service de conciergerie (retraite probablement en 2023)

Etablissement d'un plan directeur des espaces publics

Etablissement d'un plan directeur des bâtiments communaux

Révision du règlement sur les arbres (en attente de la loi cantonale LPrPnp)

Administration communale, Poste 12

Les locaux de l'administration n'appellent pas de commentaires particuliers pour l'année 2021. Seul le coffre-fort du Contrôle des habitants a été équipé d'un cylindre électronique afin de pouvoir être intégré au plan de fermeture SEA. Le mur de séparation entre le guichet et le bureau du greffe a été réfectionné pour une meilleure isolation acoustique.

Bâtiment de la voirie

Une partie de la parcelle où se situe ce bâtiment est louée à Goutte Récupération pour du dépôt de marchandise. Une convention a été signée dans ce but.

Le reste du bâtiment n'appelle pas de commentaire particulier pour l'année 2021.

La Poudrière

En accord avec la Municipalité, des graffitis ont été réalisés par des jeunes dans le contexte d'un projet socio-éducatif. Anciennement recouvert de divers graffitis dépareillés, la consigne a été donnée de choisir des tons plus naturels permettant une harmonie avec la nature environnante.

Maison des Pressoirs

En 2021, les locations ont pu reprendre, au rythme des décisions du Conseil Fédéral. Cette salle rencontre toujours un vif succès et beaucoup de demandes sont faites à l'administration pour la louer.

Quatre nouveaux podiums ont été installés à la Maison des Pressoirs.

Centre sportif – zone du Parc

Comme l'année dernière, il arrive régulièrement que les installations, en particulier les portes, soient abîmées. Au regard des nombreuses interventions déjà réalisées, les gâches des portes ont été renforcées. Les dégâts commis dans ce contexte sont réparés et systématiquement refacturés aux clubs sportifs concernés.

Divers petits travaux d'entretien ont été effectués dans les locaux ainsi que sur l'ensemble du complexe sportif.

Le terrain de football en herbe a fait l'objet de travaux de défeutrage supplémentaires en raison d'un mauvais enracinement. Ce problème étant lié à l'utilisation de la tondeuse robot qui dépose les résidus herbeux sur place et empêche la bonne pénétration de l'eau de pluie/arrosage, la décision a été prise de supprimer les passages de la tondeuse robot et la voirie a effectué les tontes. La tondeuse robot a pu être revendue et il est prévu d'équiper la voirie avec du nouveau matériel adapté pour l'entretien de cette zone (terrain de foot en herbe et place de fête).

Le club de pétanque a effectué des petits travaux sur leurs terrains, notamment l'ajout de gravier. Cette intervention a été financée par la Commune.

Les WC publics liés à la buvette sont systématiquement fermés durant la pause hivernale du football.

Halle de sport

Les engins gymniques sont régulièrement contrôlés (sécurité) par une entreprise spécialisée et renouvelés si nécessaire.

Les casiers individuels ont été installés. Ces derniers sont verrouillables et permettent aux écoliers de déposer leurs valeurs, durant les cours de gym. Cet équipement est également mis à disposition des sociétés locales.

La salle est régulièrement occupée par les sociétés locales pour des entraînements spécifiques. La priorité étant donnée aux écoles pour son utilisation.

Chemin de la Poste 10

Généralités

Un changement de locataire est intervenu dans un studio lequel a été reloué aux mêmes conditions. Nous relevons également 7 résiliations de places de parc, dont 6 concernent des locataires qui n'habitent pas l'immeuble.

Au 31 décembre 2021, deux places de parc étaient vacantes.

Différents travaux d'entretien ont été exécutés dans les appartements, les locaux commerciaux et les parties communes, pour la somme de fr. 29'291.50.

L'échangeur de la chaudière a été remplacé par Elcotherm pour un montant de fr. 4'105.-.

Les panneaux solaires sont maintenus hors service depuis le sinistre survenu dans un logement en 2018.

Des éléments de la façade ont une nouvelle fois été abîmés par un véhicule sans que le fautif ne s'annonce. Le cas a été annoncé à l'assurance de la Confédération (Zurich Assurance) qui n'est pas entrée en matière.

La réparation n'a pas pu être effectuée pour l'instant par manque de disponibilité de l'entreprise en raison de la situation sanitaire (délai de livraison).

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Le dernier échelon du loyer de la boulangerie (Jacot et Isabel SA) a été atteint au 1er avril 2021 pour atteindre la somme de fr. 4'800.- par mois.

Comme l'année dernière, à plusieurs reprises des actes de vandalisme ont été constatés dans le parking souterrain de l'immeuble (déchets abandonnés, présence de jeunes qui fument, ...).

Toutefois, la fréquence et l'importance des dégâts augmentent, certains véhicules ont également été endommagés (voir chapitre « Police »).

L'aide accordée à Jacot et Isabel SA suite aux restrictions liées à la pandémie de Covid-19 se montent à fr. 4'800.-, ce qui représente un mois de loyer net.

Rénovation du Complexe

L'étude réalisée suite à la validation du préavis n° 05/2020 est arrivée à son terme dans le courant de l'année 2021. Avec l'entrée en fonction de la nouvelle Municipalité, des informations complémentaires ont été demandées au bureau spécialisé. Un préavis pour la réalisation des travaux sera soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2022.

Chemin de la Poste 8

Le locataire qui assumait également le service de conciergerie a quitté l'immeuble et cessé ses fonctions au 31 octobre 2021.

Son appartement a pu être reloué après des travaux de rafraîchissement (peintures, parquet, émail de la baignoire et petites réparations) au loyer mensuel de fr. 1'300.- + charges et place de parc en plus. Le nouveau bail entrera en vigueur le 1er février 2022.

Le service de conciergerie est désormais assuré par la société Eder Clean.

Différents travaux d'entretien ont été exécutés dans les appartements et les parties communes, pour la somme de fr. 13'285.95. (dont fr. 11'375.- pour le rafraîchissement de l'appartement de l'ancien concierge).

Depuis la conclusion d'un nouveau contrat avec l'entreprise Wolfensberger qui a procédé aux réglages nécessaires, le brûleur fonctionne à satisfaction.

Après une longue procédure, l'ancien locataire commercial a quitté le local qu'il louait au rez-de-chaussée de l'immeuble au prix de fr. 500.- par mois. Le local a été reloué au 1er avril 2021 à fr. 900.- + charges.

Les appartements des anciennes propriétaires font l'objet d'un droit d'habitation. A leur départ, des travaux de rafraichissement devraient être entrepris afin de pouvoir mettre ses biens en location.

Un bail a été conclu pour un loyer de fr. 80.- par mois pour une place de parc.
Le garage anciennement occupé par les anciennes propriétaires est loué fr. 160.- par mois à des personnes externes à l'immeuble.

Route de la Chérard 22 – Vieux collège

L'appartement de 2 pièces au rez a été reloué au 1er novembre 2021, aux mêmes conditions, suite au départ des anciens locataires.

Le locataire qui assumait également le service de conciergerie a quitté l'immeuble et cessé ses fonctions au 31 novembre 2021. L'appartement est reloué aux mêmes conditions.

Le service de conciergerie est désormais effectué pas l'entreprise Eder Clean, qui avait assuré l'intérim pendant que le concierge était en arrêt maladie.

Divers travaux d'entretien usuels ont été réalisés pour un total de fr. 8'185.25.
Nous relevons que deux interventions de la part de M. Aquilar représentant fr. 4'000.- ont été nécessaires pour le nettoyage et l'entretien de la toiture. Cela s'explique par la présence de grands arbres dans les environs.

Il n'y a pas eu de sinistre en 2021.
Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.
Excepté les travaux d'entretien et de réparations courants, il n'y a pas d'intervention importante prévue.

Ruelle Merloz 1

Aucun changement de locataire n'a eu lieu en 2021.
Le loyer d'une place de parc est passé de fr. 40.- à fr. 80.-, car le locataire l'utilise désormais en permanence.

Des travaux d'entretien ont été réalisés pour la somme de fr. 1'793.20.
Au vu de la présence d'humidité dans le sous-sol, un contrôle des drains a été effectué par Liaudet Pial pour la somme de fr. 713.50. Il n'y a pas d'anomalie relevée.

Il n'y a pas eu de sinistre en 2021.
Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Le mur en rondins devrait être remplacé à court terme.

Route des Pressoirs 4

Aucun changement de locataire n'a eu lieu en 2021.

Divers travaux d'entretien courant ont été réalisés pour la somme de fr. 2'080.50.

Il n'y a pas eu de sinistre en 2021.

Il n'y a pas de contentieux en cours à signaler.

Pas d'interventions à prévoir, à l'exception de l'entretien courant.

Différentes aides ont été accordées à au locataire du café-restaurant suite à la fermeture de l'établissement à cause de la pandémie de Covid-19, pour un total de fr. 8'250.-.

Eglise

Les travaux réalisés sur le chauffage de l'église ont été subventionnés par le programme Eglise Pro Watt à hauteur de fr. 2'283.65 en 2021. La subvention initialement prévue se montait à fr. 6'135.-. Toutefois, en raison de la situation sanitaire, l'analyse n'a pas été réalisée comme prévue et une estimation forfaitaire a été calculée pour ce projet, d'où la différence de prix.

Bâtiments scolaires

Collège des Pressoirs

L'entretien annuel de l'ascenseur du collège, selon le contrat d'entretien, a été réalisé et les pièces nécessaires ont été changées.

L'installation du WIFI a été réalisée dans ce collège, selon les exigences du Canton en matière d'enseignement.



Collège des Combes

Les cours de yoga ont pu reprendre. Une nouvelle professeure a repris la location de la salle suite à la cessation d'activité de la locataire précédente.

Une vitre a été cassée et une étude est menée par le service de conciergerie pour la sécurité de toutes les vitres du collège.

Le carrelage des WC femmes a été réparé.

Les extincteurs ont été remplacés dans le collège.

Un contrat d'entretien a été conclu pour l'installation de pompage de ce bâtiment.

DOMAINES

Vignes communales

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur. La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autres, la vinification du vin de la Commune.

Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2016	5'231 kg	4'650 kg
2017	5'224 kg	4'650 kg
2018	5'115 kg	4'417 kg
2019	4'882 kg	4'165 kg
2020	4'650 kg	4'185 kg
2021	4'650 kg	4'185 kg

Réserve naturelle du Bomelet

La journée d'entretien de mars n'a pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire mais celle d'automne a pu être organisée. Une petite délégation du comité de Lonature entretient régulièrement la réserve naturelle du Bomelet.

Organisées par l'association Lonature, ces activités s'inscrivent dans l'entretien et la protection de la réserve du Bomelet. La Municipalité participe régulièrement aux assemblées, ainsi qu'aux journées d'entretien. Le résumé complet des activités de l'association est disponible sur www.lonature.ch.

Forêts communales

Le début de l'année 2021 aura été marqué par le changement de garde-forestier en charge des forêts communales.

En effet, à la suite de la fusion de la commune de Hautemorges, une réorganisation territoriale fut nécessaire. Le groupement forestier du Veyron ainsi que le groupement forestier d'Apples dont faisait partie Lonay fusionne au 01 janvier 2021 pour former le groupement forestier Veyron-Léman. Le garde-forestier Yann Bornand reprend la gestion des forêts communales.

L'année 2021 commença par un hiver doux et humide et comme chaque année, le service forestier redouta les périodes de sécheresse du printemps et de l'été. Mais cette année la météo fut du côté de la forêt avec un printemps froid et de fortes pluies en été arrosant copieusement les forêts de la région. La météo permit une forte régression des attaques de bostryches et un faible dépérissement de la forêt fut constaté.

Volume de bois exploité :

Possibilité de coupe annuelle : 80 m³

Volume exploité : 6 m³

Le printemps 2021 fut marqué par une ascension spectaculaire du prix des bois dans la construction. Cette hausse provient d'une forte demande en bois des Etats-Unis et de la Chine. Malheureusement, l'augmentation de prix ne se répercuta que partiellement durant l'automne sur les propriétaires de forêt.

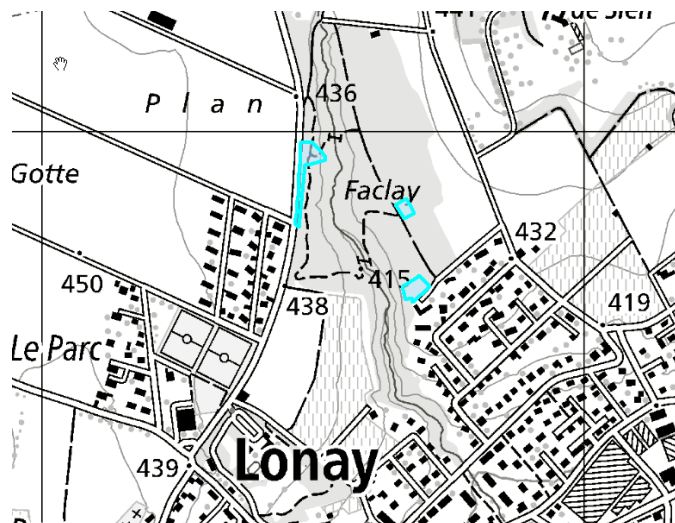
Des coupes ne sont pas forcément réalisées chaque année sur la commune. Les forêts de Lonay étant en grande partie en forêt protectrice, les coupes dépendent de l'urgence des travaux et des subventions à disposition.



Cette année, quelques arbres ont été coupés proche de l'étang du Bomelet pour sécuriser la ligne électrique à haute tension.

Soins aux jeunes peuplements

Plantation :	pas de plantation en 2021
Soins aux plantations :	4'400m ²
Soins aux jeunes peuplements :	0m ²
Biodiversité :	pas de travaux réalisés en 2021



Places de jeux et espaces verts

L'entretien courant a été réalisé dans les places de jeux et les espaces verts. Des dégâts (pourriture) ont été constatés sur la place de jeux de Vigny. Celle-ci fait l'objet d'une réflexion globale avant travaux (rénovation partielle ou complète).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Municipalité a décidé de collaborer avec Région Morges afin de prendre part aux Plans d'Énergie et Climat Communaux (PECC). Le PECC offre aux communes désireuses de passer à l'action des pistes pour répondre, à leur échelle, aux enjeux énergétiques et climatiques. Il a pour but de faciliter le déploiement de plans climat dans les communes vaudoises.

Cette collaboration a notamment pour but de favoriser une attitude proactive et de garantir la coordination Canton-communes. Cette approche permet également de bénéficier d'une subvention des coûts d'accompagnement de la part du Canton.

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin d'obtenir une vision respectueuse de l'environnement, et adaptée aux besoins ainsi qu'aux capacités technologiques, l'établissement d'un Plan directeur de l'éclairage public a été décidé fin 2021.

Un plan directeur permet de suivre une ligne directrice cohérente de l'éclairage public au fil des années. Il doit pouvoir s'adapter aux évolutions technologiques ainsi qu'aux éventuels changements d'affectation de certaines zones de la commune.

Le Plan directeur sera élaboré par une société spécialisée et il sera disponible dans le courant de l'année 2022.

SECTION IV : TRANSPORTS PUBLICS – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – POLICE DES CONSTRUCTIONS – SALUBRITÉ – INFORMATIQUE

M. Joël Henneberger

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Cette année les demandes liées à la police des constructions sont restées stables, voire en très légère diminution quant à leur nombre. Toutefois, la complexité des dossiers est en constante augmentation.

L'informatique communale a continué d'évoluer, particulièrement pour lutter contre la cybercriminalité et offrir de bonnes conditions de travail dans le cadre du télétravail imposé par la crise sanitaire.

En matière d'aménagement du territoire, cette année a permis de définir une ligne claire en matière de vision communale et de définir la méthodologie et les différentes étapes de sa mise en oeuvre.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

Les principaux sujets traités durant l'année ont été :

- Analyse, contrôle et suivi des dossiers de la Police des constructions ;
- TPM, amélioration de la desserte et réseau 2030 ;
- Aménagement du territoire, participation au nouveau PACom et à l'étude du PA Carouge ;
- Optimisation de l'informatique communale.

TRANSPORTS

Transports publics

La mise en oeuvre et le développement du projet de planification des transports publics Morgiens à l'horizon 2030 s'est poursuivi durant l'année 2021.

Un changement d'horaire exceptionnel et intégrant une importante refonte des lignes urbaines sera mis en place au 1er juillet 2022.

Une présentation de ces changements a été réalisée lors du conseil du 5 octobre 2021.

PERSPECTIVES D'ACTION

Mettre en oeuvre les mesures d'aménagement du territoire et de mise en valeur de l'espace public.

Définir une stratégie de gestion des zones d'activités

Optimisation des transports publics

Collaboration avec les CFF pour :

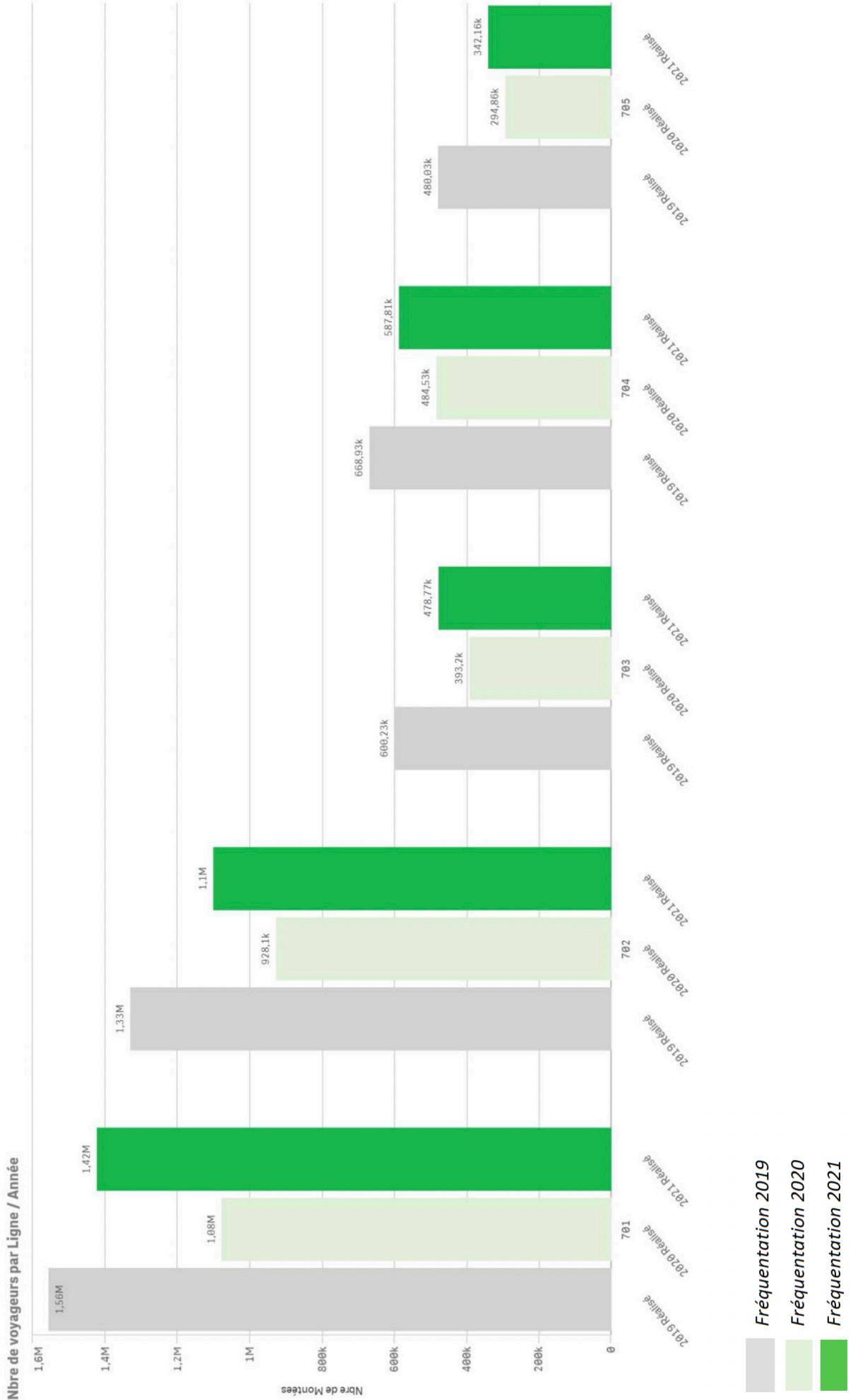
- Développement de la 3ème voie (Léman 2030)
- Réduction des nuisances de la gare de triage

Adaptation des règles en matière de police des constructions, dans le cadre de la révision du PACom

Sensibilisation des utilisateurs aux attaques informatiques

Migration vers une nouvelle plateforme de gestion des séances de Municipalité

Effets COVID sur la fréquentation entre 2019 et 2021



La fréquentation des lignes a quelque peu augmenté en 2021, bien que les chiffres restent bas par rapport aux années avant le Covid-19. La ligne 705 est notamment touchée par une baisse depuis 2019 en raison des cours effectués à distance par les étudiants. Les MBC ont toutefois enregistré une hausse de la fréquentation après la rentrée scolaire d'août, tout de même inférieure à celle attendue. De plus, le retour du télétravail obligatoire en fin d'année a fortement impacté la fréquentation du mois de décembre.

Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes urbaines 702 et 705 :

Voyageurs/an	TOTAL						
<u>Ligne</u>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	%
702	1'183'752	1'200'884	1'187'577	1'310'940	928'100	1'000'000	+ 8%
705	351'309	371'666	407'387	483'429	294'860	342'160	+ 16%
	1'535'061	1'572'550	1'594'964	1'929'271	1'222'960	1'342'160	+ 9%

Chiffres arrondis dès 2020

Véhicule Mobility

Suite à l'approbation du budget 2021 par le Conseil communal, la Municipalité a installé un véhicule Mobility à Lonay. Ce dernier est situé au chemin de la Poste, à proximité de l'administration communale. Il y a eu 85 réservations entre juillet et décembre 2021, ce qui représente 484.5 heures d'utilisation pour 3'966 km parcourus avec ce véhicule.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La situation favorable de notre village, entre ville, coteaux de vignes et campagne, au sein de l'agglomération Lausanne-Morges, constitue un défi de taille en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement et de service à la population.

Lors de la votation fédérale du 3 mars 2013, la population suisse, vaudoise et lonaysanne s'est prononcée en faveur de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Cette décision a impliqué de freiner le mitage du territoire, d'endiguer le gaspillage du sol, de garantir un développement de l'urbanisation plus compact et de ménager le paysage tout en préservant l'attractivité de la Suisse, comme lieu de résidence et de travail.

Notre tâche en tant que Commune est de planifier l'aménagement de notre territoire par l'élaboration du Plan d'Affectation Communal (PACom), dans le cadre de la législation en vigueur et selon les besoins fixés par le Plan Directeur Cantonal (PDCn).

Dans ce sens, des options doivent être prises pour atteindre les objectifs minimaux de densité fixés dans le PDCn qui classe la majeure partie de notre Commune en site de développement stratégique.

Au vu de ce qui précède, notre Municipalité s'efforce d'optimiser la mise en oeuvre de ces principes par un développement maîtrisé et ciblé plutôt qu'au travers d'une forte densification appliquée de manière plus globale et qui changerait profondément la structure du village, sans contrepartie pour la collectivité.

En effet, il est privilégié de répondre aux directives du PDCn, notamment au travers de l'aménagement d'un quartier tel que celui envisagé sur le site «En Carouge», au lieu d'augmenter très fortement (obligation de doubler en site stratégique) la densité de la zone villas, principalement en hauteur, sur l'ensemble de notre territoire.

Cette façon de procéder permet de maîtriser une construction qualitative faisant le lien, en cohérence avec le bâti existant, entre les zones villas et d'activité. Cela offrira également la possibilité d'obtenir des mesures d'amélioration pour l'ensemble du village et des citoyens par l'aménagement d'espaces publics, en créant de nouveaux cheminements dédiés à la mobilité douce, en agissant sur la consommation d'énergies plus efficacement ainsi qu'en développant de nouveaux services et équipements pour la population.

La volonté de la Municipalité est également de mettre en place une politique foncière active permettant de valoriser le patrimoine communal et accroître la promotion économique afin de développer l'attractivité de nos zones d'activité pour favoriser les emplois locaux et l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée pour accompagner l'évolution de la population.

Il est également souhaité de pouvoir aménager de nouveaux espaces publics notamment par la création de places et parcs permettant d'encourager les rencontres intergénérationnelles entre les habitants et de connecter les quartiers les uns aux autres.

Ces différents outils et visions d'aménagement du territoire font l'objet des projets en cours. Nous nous efforçons dans leur cadre de définir les meilleures orientations pour assurer un développement harmonieux offrant une qualité de vie optimale au sein de notre beau village.

Durant le premier semestre 2021, un échange a été organisé entre les Conseillers Communaux et la Municipalité sous la forme d'un espace de questions/réponses en matière d'aménagement du territoire communal.

Lors du Conseil communal du 5 octobre 2021, une présentation de la vision communale en matière d'aménagement du territoire a été réalisée.

Le dossier du plan d'affectation « En Carouge » a fait l'objet d'un retour d'examen préalable de la part du Canton à fin juin 2021. Celui-ci a fait part de remarques et demandé de nombreuses analyses et propositions pour pouvoir répondre aux demandes cantonales tout en préservant l'équilibre du projet vis-à-vis des attentes et volontés communales. Ces études complémentaires étaient en cours à fin 2021.

En fonction de l'avancement des différentes procédures, le plan d'affectation devrait être mis à l'enquête publique d'ici la fin 2022, puis ensuite soumis au vote du Conseil communal.

La révision du PACom (Plan d'Affectation Communal) est en cours. Celle-ci étant basée sur les éléments énoncés ci-dessus, certains principes doivent être consolidés avant que le projet puisse poursuivre le cheminement des procédures administratives durant les années 2023 et 2024.

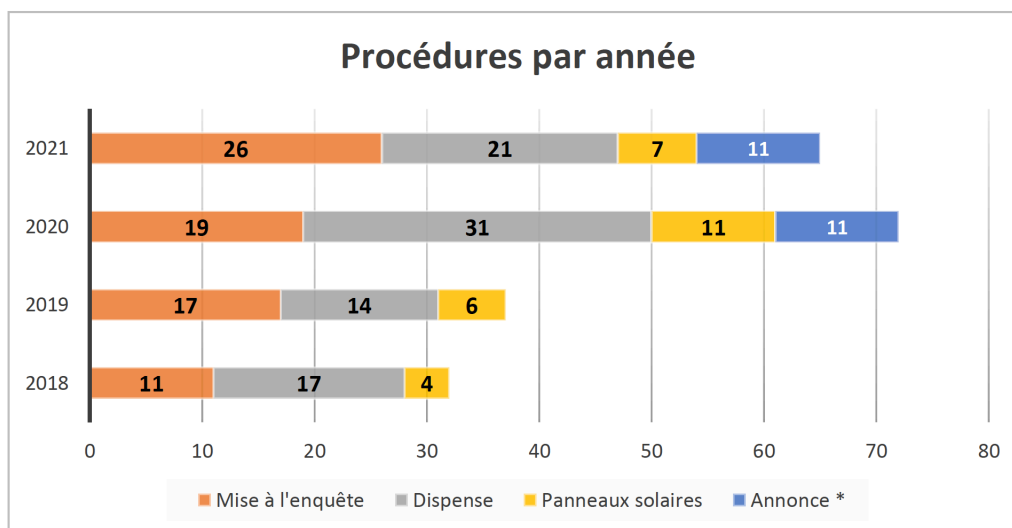
Une mobilisation importante de nos ressources a été entreprise afin de participer à un grand nombre de séances pour pouvoir adapter ces projets de manière à ce que la vision objective et qualitative de l'évolution de notre commune puisse être au centre des réflexions.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

En rapport au graphique ci-dessous, il est constaté pour l'année 2021 une augmentation des demandes de mise à l'enquête comparé à l'année 2020 et une diminution des demandes de dispenses d'enquête avec 21 demandes contre 31 en 2020.

Cette différence peut notamment s'expliquer par le fait que lors du premier confinement, il y a eu énormément de demandes par les propriétaires pour l'exécution de petits travaux d'entretien ou d'aménagements simples. Le domaine de la construction ayant été touché par la crise, les projets plus importants ont été reportés de 2020 à 2021.

Au total, la Municipalité a traité 47 demandes de permis de construire avec et sans enquête publique :



Le service technique a accueilli son chef de service, Daniel Perrudet, le 1er avril 2021. Cet engagement s'inscrit dans la stratégie de la Municipalité de pouvoir offrir à notre population un service de qualité en réduisant les prestations externalisées, notamment pour l'analyse des dossiers de constructions. Par ailleurs, avec le départ de trois Municipaux en charge de dicastères techniques, la création de ce poste a permis un passage de flambeau plus aisé entre les deux législatures. M. Perrudet a su facilement s'intégrer au sein de l'administration et y apporter ses connaissances techniques. Accompagné de Mme de Coppet, il a pu reprendre l'analyse des dossiers de police de construction, le suivi des chantiers routiers, ainsi que les projets liés à l'aménagement du territoire.

La commission de salubrité s'est réunie 7 fois durant l'année 2021.

Constructions privées d'importance

L'Eglise Evangélique de Lonay, située à la route de Préverenges 14 et 16, a ouvert ses portes en été 2021. En plus des deux appartements de fonction et d'un parking, le bâtiment comprend une salle qui peut être louée pour accueillir 150 personnes pour des conférences.

En 2020, la Municipalité a décidé de ne pas délivrer le permis de construire pour la demande de construction d'une antenne 5G à l'avenue de Morges 39. Un recours a été déposé par Swisscom auprès du Tribunal Cantonal. Ce dernier a annulé la décision municipale et le permis de construire a finalement été délivré en octobre 2021. La procédure administrative a généré une dépense d'environ fr. 10'000.- pour la Commune.

La création de 72 appartements au chemin des Vignes 16 à 20 s'est terminée. Un commerce d'alimentation Volg a ouvert et un fitness a été créé en début d'année 2022.

Chantiers privés d'importance

Le chantier relatif à la construction d'un ensemble d'activités et d'un parking souterrain à la route de Denges 10 à 14 a débuté en fin d'année 2021. Le début des travaux a pris du retard suite aux recherches archéologique sur le site.

La construction d'un centre multi-services et d'un parking souterrain à la route de Denges 16 a également débuté en même temps. Ces deux chantiers dureront environ deux ans.

En dehors du contrôle et du suivi des dossiers de demandes de permis de construire, le Service technique collabore avec l'entreprise Secu Chantier et habitation Sàrl pour la surveillance des constructions en cours. Certains chantiers ont demandé un suivi plus approfondi afin d'assurer la sécurité et de faire respecter les projets initialement prévus.

INFORMATIQUE

En 2021 les antennes WIFI de l'administration communale ont été remplacées et un nouveau Firewall a été installé.

De nombreuses cyberattaques ont été perpétrées contre des communes suisses durant l'année. Des outils étaient déjà en place pour lutter contre ce phénomène mais cela a accentué notre vigilance par rapport à ce phénomène. Nous avons mis en place un protocole en cas de crise et des mesures permettant de limiter les risques en matière de cybercriminalité.

Le système de gestion des heures via le logiciel Tipee a fait ses preuves durant sa première année d'utilisation.

Grâce à notre infrastructure informatique, le personnel administratif a pu poursuivre son activité depuis la maison en faisant du télétravail à tour de rôle tout en maintenant un service de qualité à notre population.

SECTION V : CANALISATIONS – ROUTES ET MOBILITÉ – VOIRIE – DÉCHÈTERIE – COMMUNICATION ET DIGITAL – PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

M. Vincent Antonioli

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

2021 restera comme une année de transition, sachant que le changement de législature a redistribué les cartes des dicastères « techniques » avec un nouveau Municipal en charge des canalisations, des routes, de la voirie et de la déchèterie.

Les travaux de mise en conformité du séparatif et de l'amélioration du réseau d'évacuation des eaux se sont poursuivis et se poursuivront sur l'ensemble de la législature.

Une réflexion globale pour l'amélioration du réseau routier, mais également pour la mise en place de zones à 30km/h a été menée et aboutira à un plan directeur pour l'entretien des routes. La déchèterie a une nouvelle fois fonctionné au rythme des directives imposées par la pandémie. L'espace troc n'a par exemple pas pu être ouvert durant l'année 2021.

Finalement, la création des dicastères « Communication et digital » et « Promotion et développement économiques » a donné un nouvel élan, pour une communication et une transparence renforcées.

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS

Les principaux sujets traités durant l'année ont été :

- Rédaction de deux préavis (ch. des Vignes et balayeuse communale)
- Requalification de la RC 80 ;
- Routes des Pressoirs et de la Chérard ;
- Chemin des Vignes ;
- Route de Bremblens ;
- Recrutements voirie et remplacement du parc de véhicules ;
- Equipements de sécurité pour les employés de la voirie.

CANALISATIONS, ÉPURATION ET SERVICE DES EAUX

Mise en conformité des installations privées et communales

Aucune mise en conformité des installations privées ou communales n'a été réalisée en 2021. Suite au changement de municipalité, une analyse de l'état du séparatif a été effectuée et les mises en conformité du réseau ont été priorisées. Différents projets feront l'objet de préavis en 2022 et 2023.

ERM

La révision des statuts de l'ERM a été finalisée en 2021. Les nouveaux statuts seront soumis pour approbation à la séance du Conseil communal de juin 2022.

PERSPECTIVES D'ACTION

Remplacement de la cunette au chemin de la Clergère

Travaux sur le chemin des Vignes

Poursuite de l'étude de requalification de la RC80

Amélioration du réseau routier (rte des Pressoirs / de la Chérard , ch. du Crêt Blanc, zones 30 km/h)

Amélioration du cheminement vers la gare (passerelle OFROU)

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires et usées

Révision du règlement des taxes pour l'épuration des eaux claires et eaux usées

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé

Travail sur les eaux claires parasites

Prise de contact / Rencontre avec les entreprises de Lonay

Modernisation de la communication (Lon'Info, charte graphique, identité visuelle, site internet, page Facebook, affichage numérique)

Diffusion de la brochure communale

La suite des travaux pour la canalisation de l'ERM le long de l'autoroute a été repoussée en 2022 pour se coordonner avec le projet de construction sur les parcelles 359, 360, 771 et 879.

Le règlement des taxes pour les eaux claires et les eaux usées nécessite d'être modifié pour assurer une réserve suffisante pour l'exécution des travaux d'entretien du réseau. Celui-ci sera vraisemblablement présenté au Conseil communal en 2022.

Eau potable

Le service de l'eau de la Ville de Lausanne a transmis une brochure sur la qualité de l'eau. Les informations sur la provenance de l'eau potable y sont présentées. L'entier de cette brochure est disponible sur notre site internet www.lonay.ch.

Entretien des berges de la Maraîchère

Afin d'éviter des débordements du cours d'eau, les branches et autres éléments pouvant créer des embâcles ont été retirés du lit de la Maraîchère. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Cachin paysagiste SA. Un contrat d'entretien annuel a été conclu pour assurer une continuité de l'entretien des berges de ce cours d'eau.

ROUTES

Route de Denges (RC 80)

En 2021, plusieurs séances de coordination entre la DGMR et les bureaux spécialisés ont eu lieu. L'avant-projet est en cours d'élaboration.

La commune de Lonay a demandé une coordination entre le projet « PA En Carouge » et le réaménagement de la RC 80.

Les séances de coordination se poursuivront en 2022.

Route des Pressoirs

Suite au retour de l'examen préalable du canton, le projet d'aménagement et réfection des routes des Pressoirs et de la Chérard a été adapté et finalisé. La mise à l'enquête sera effectuée au printemps 2022 et un préavis sera soumis au Conseil communal de juin 2022.

Chemin des Vignes

Le préavis du chemin des Vignes a été soumis et accepté par le Conseil communal le 16 juin 2021. Les travaux n'ont pas encore débuté car il a été décidé de compléter la procédure de projet routier afin de soumettre une demande de subventions fédérales.

Route de Bremblens

La RC 76-78 entre Bremblens et Lonay a fait l'objet d'entretien lourd par la DGMR durant l'été 2021. La route a été élargie de 5.9m à 6.2 m. La DGMR a profité de ces travaux pour modifier le carrefour entre la RC 76-78. Les travaux devant initialement durer 3 semaines ont pris du retard pour divers raisons dont une météo capricieuse.

Assainissement du Pont de la Gracieuse

La pose des revêtements du Pont de la Gracieuse a été effectuée durant le mois d'avril 2021 pour une ouverture définitive du pont le 7 mai 2021. Côté lac, le cheminement piétonnier a été réaménagé et de nouveaux luminaires ont été installés.

Liaison mobilité douce entre Morges et Lonay

La liaison mobilité douce entre Morges et Lonay à travers le domaine de la Gracieuse a été terminée en décembre 2021. La Commune de Morges a voté les crédits nécessaires pour réaliser le prolongement de ce tronçon sur son territoire.

VOIRIE

Activités

Plusieurs mutations au sein du personnel du service ont été enregistrées en 2021 (voir chapitre « Ressources humaines »). La nouvelle équipe en place a su reprendre les tâches courantes du service et les collaborations interservices se sont intensifiées. M. Saliou Barry, apprenti en 2ème année en tant qu'agent d'exploitation, poursuit sa formation au sein de notre service de voirie, tout en effectuant une journée par semaine au service de conciergerie.

Notre collaboration avec les ambassadeurs du tri a été renforcée lorsque le service de voirie était en sous-effectif, ceci afin d'assurer la continuité des prestations.

En plus de ses activités habituelles, le service de voirie a participé activement à la mise en place du dispositif autour des bâtiments, afin de garantir la sécurité des usagers dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.



Equipements de sécurité

Dans le cadre des mesures d'amélioration pour respect des normes STPS (Sécurité au travail et protection de la santé), les équipements ont été renouvelés au service de voirie.

Parc des véhicules

Suite au préavis n° 06/2020 relatif au remplacement des véhicules de la voirie, une camionnette Iveco a été livrée en avril 2021 et le nouveau tracteur, ainsi que le Kubota, ont été mis en service en novembre 2021.

La balayeuse communale a été commandée suite à la validation du préavis n° 06/2021 et sera livrée en début d'année 2022. Un projet de décoration de ce véhicule est en cours d'élaboration.

Une tondeuse a été vendue en 2021 et une nouvelle sera livrée en 2022. Dans ce contexte, une remorque a été commandée et sera disponible également en 2022.

Déchèterie « En Chaumet »

Un contrôle d'accès a été organisé en fin d'année 2021 et réalisé avec l'aide des ambassadeurs du tri.

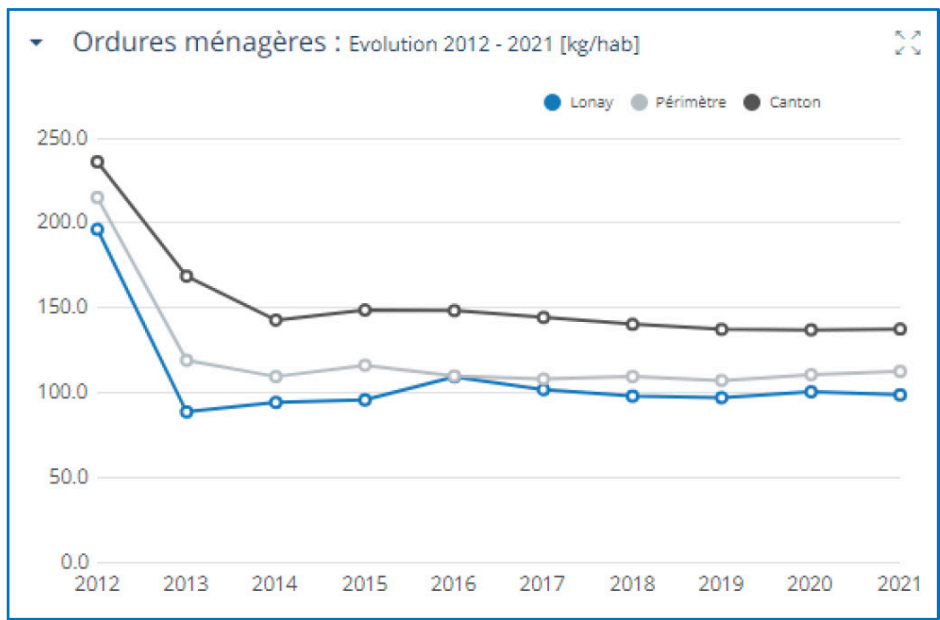
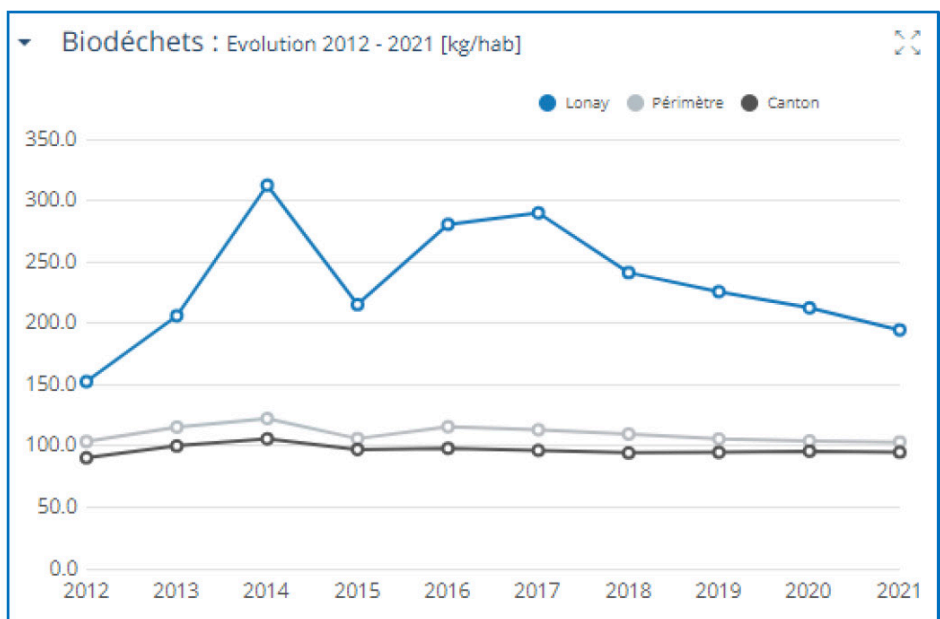
Les barrières d'entrée et de sortie ont été longuement hors d'usage en raison de la situation sanitaire (délai de livraison des composants électroniques).

Un dispositif a été mis en place, sur la base des exigences cantonales et fédérales, pour garantir la sécurité des employés et des usagers.

La désormais traditionnelle vente du compost a pu être organisée en 2021, dans le respect des règles sanitaires en vigueur à fin mars.

Récapitulatif des déchets ramassés au porte-à-porte et à la déchèterie

La problématique des déchets évolue constamment et se complexifie. Même si les chiffres ne laissent pas apparaître de problème particulier, un audit a été lancé en fin d'année 2021 pour nous permettre de mieux comprendre quelles sont les améliorations nécessaires ou possibles pour que notre gestion des déchets soit la mieux adaptée aux enjeux du moment et réponde à des réglementations en constante évolution.



Valorsa

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. Avant les fusions du mois de juillet de cette année, le nombre de communes actionnaires était de 101. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVT), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande

capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2021, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion). Pour raison de crise sanitaire, la sensibilisation de la population à l'aide de stands dans les comptoirs régionaux et dans les déchetteries, n'a pas pu être réalisée. La campagne cantonale de communication a également pâti de la situation.

Finalement, en 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCL, validant la population des Communes vaudoises au 31 décembre 2019. Notre Municipalité détient dorénavant 54 actions de fr. 800.- et 18 actions de fr. 2'400.- sur un capital-actions de fr. 6'800'000.- entièrement libéré.

En 2021, la pandémie de coronavirus n'a pas permis de tenir l'Assemblée générale en présentielle. Elle a eu lieu de manière scripturale sans la participation physique des actionnaires.

Tout comme l'année dernière, la situation pandémique a fait globalement augmenter les tonnages de déchets sur l'ensemble du périmètre.

		2021 en tonnes facturées par Valorsa	2021 Destination	2021 Valorisation
	Ordures ménagères	25'488	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'282	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	6'654	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'026	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDF TRIDEL	Chaleur/électricité
	Verre	4'345	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	OREA, appareils électriques	353	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux des ménages	244	CRIDEC	Traitement physico- chimique/ incinération
	Déchets carnés	967	GZM	Energie

Ecorecyclage

Le rapport 2021 de la société Ecorecyclage est téléchargeable sur notre site www.lonay.ch.

COMMUNICATION ET DIGITAL

Lon'Info

Le Lon'Info a subi une modernisation importante en 2021 et la première édition de sa nouvelle formule a vu le jour en novembre.

Site internet

Des améliorations sont constamment apportées pour un meilleur confort de navigation.

Facebook

Une page Facebook a vu le jour en 2021. Un grand nombre d'informations (résultats des votations, signalisations, informations générales, manifestations, location d'appartement) a pu être diffusé à la population par ce biais.

Une ligne éditoriale a été définie pour une meilleure cohérence des contenus proposés.

Brochure communale

La traditionnelle brochure communale, éditée pour l'ensemble de la législature, a été réalisée en 2021 et verra le jour en 2022.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Des rencontres régulières ont eu lieu notamment avec les représentants de l'ARCAM et du DELP pour renforcer les relations avec les entreprises, commerces, etc. de Lonay.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules (préavis) séparés.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2021.

DÉCISIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lonay

- vu le préavis n° 01/2022, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2021,
- vu le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2021 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 mai 2022 pour être soumis au Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Y. Furer



La Secrétaire adjointe :



E. De Cagna

Lonay, le 9 mai 2022

INDEX DES ABRÉVIATIONS

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AISMLE	Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
AJEMA	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
AMICUS	Nouvelle banque de données de chiens (depuis 2016) – remplace ANIS
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges (District de Morges)
ASP	Assistant de sécurité publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CARM	Centre Aquatique Région Morges
CDD / CDI	Contrat de durée déterminée / contrat de durée indéterminée
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CoDir	Comité directeur
CP	Code pénal suisse
DAP	Détachement d'appui (groupe de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation de base)
DELPE	Association pour la promotion économique des entreprises et commerçants de Denges, Echandens, Lonay, Préverenges
DGE	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DPS	Détachement de Premier Secours (unité de première intervention du SIS Morget)
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPSP	Etablissement primaire et secondaire Préverenges et environs
EPT	Equivalent Emploi Plein Temps
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
GRH	Gestion des Ressources humaines
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LStup	Loi fédérale sur les stupéfiants
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OAJE	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
OFT	Office Fédéral des Transports
OI	Organes d'intervention (du SIS)
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PACom	Plan d'Affectation Communal
PCi	Protection civile, District de Morges
PDCn	Plan directeur cantonal
PECC	Plan énergie et climat communal
PGA	Plan général d'affectation
POCAMA	Police cantonale, cellule manifestations
PA	Plan d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
RC 80	Route Cantonale 80 (Route de Denges)
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SIS	Service incendie et secours
STPS	Sécurité au Travail et Protection de la Santé
STEP	Station d'épuration Morges (ERM)
STREL	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes vaudoises